

Rapport d'activité

Direction de la sécurité
et de la justice

—

2021



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Table des matières

1	Direction et secrétariat général	10
1.1	Activités	10
1.1.1	Activité courante	10
1.1.2	Événements particuliers	10
1.1.2.1	Politique d'intégration	10
1.1.2.2	Loi sur les amendes d'ordre de droit cantonal et de droit fédéral	10
1.1.2.3	Loi sur la défense incendie et les secours	10
1.1.2.4	Ordonnance relative aux aéronefs sans occupants d'un poids inférieur à 30 kg (OAero)	11
1.1.2.5	Décret fixant l'effectif des agents et agentes de la Police cantonale	11
1.1.2.6	Conditions de retraite des agent-e-s de la force publique	11
1.2	Collaborations intercantionales (relations intercantionales au niveau de la Direction)	11
1.2.1	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	11
1.2.2	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	11
1.2.3	Conférence latine des chefs des départements de justice et police (CLDJP)	12
1.3	Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)	12
1.3.1	Recours	12
1.3.2	Décisions de première instance	12
1.4	Législation	12
1.4.1	Lois et décrets	12
1.4.2	Ordonnances et règlements	13
2	Police cantonale (POL)	13
2.1	Effectifs et mouvements	13
2.1.1	Effectifs au 31.12.2021	13
2.1.2	Mouvements	13
2.1.3	Répartition	13
2.2	Activités de la Police cantonale	14
2.2.1	Activités générales	14
2.2.1.1	Événements particuliers	14
2.2.2	Activités judiciaires	15
2.2.2.1	Chiffres	15
2.2.2.2	Événements particuliers	16
2.2.3	Activités au profit de la sécurité publique	17

2.2.3.1	Chiffres.....	17
2.2.3.2	Evénements particuliers.....	18
2.2.4	Activités au profit de la sécurité routière / lacustre.....	19
2.2.4.1	Chiffres.....	19
2.2.4.2	Evénements particuliers.....	20
2.2.4.3	Prévention sur les lacs et cours d'eau	21
2.2.5	Activités particulières	21
2.2.5.1	Contrôle des armes et explosifs.....	21
2.2.5.2	Gestion des entreprises de sécurité	22
2.2.5.3	Transports de détenu-e-s.....	22
2.2.5.4	Interpellation de personnes signalées	22
2.2.5.5	Refoulements à l'étranger.....	22
2.2.5.6	Engagements à l'étranger.....	23
2.2.5.7	Plateforme de coordination policière sport (PCPS)	23
2.2.5.8	Service des renseignements généraux (SRG)	23
2.2.5.9	Unité de gestion des menaces (UGM).....	23
2.2.6	Unités spéciales	24
2.2.6.1	Groupe d'intervention (GRIF).....	24
2.2.6.2	Section canine	24
2.3	Appui aux opérations/administration (prestations)	25
2.3.1	Comptabilité	25
2.3.2	Activités juridiques	25
2.3.3	Communication et relations publiques	25
2.3.3.1	Actions de relations publiques et prévention	26
2.3.4	Forensique	27
2.3.5	Gestion des ressources humaines.....	28
2.3.6	Renouvellement des cadres.....	28
2.3.7	Formations	28
2.3.7.1	CIFPol (école de police).....	28
2.3.7.2	Formation professionnelle hors école de police.....	28
2.3.7.3	Formations continues.....	28
2.3.7.4	« Respecter et vivre la diversité ».....	29
2.3.7.5	Formation des partenaires	29
2.3.7.6	Formation judiciaire romande	30
2.3.7.7	Echanges linguistiques	30
2.3.8	Informatique et télécommunications	30
2.3.9	Logistique et infrastructures	30

2.3.9.1	Mobilité	30
2.3.9.2	Infrastructures.....	31
2.3.9.3	Habillement, équipement et armement (HEA).....	31
2.3.9.4	Logistique	31
2.4	Domaines d'évolution – perspectives	32
2.4.1	Momentum	32
2.4.2	Criminalité digitale (cyber)	32
2.4.3	Discriminations « HATE »	32
2.4.4	Tour de France	33
3	Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)	33
3.1	Protection de la population	33
3.1.1	Activités courantes.....	33
3.1.1.1	Abris privés et publics.....	33
3.1.1.2	Sirènes	34
3.1.1.3	Exercices.....	34
3.1.1.4	Organe cantonal de conduite (OCC)	34
3.1.1.5	Organes communaux de conduite.....	35
3.1.1.6	Plans d'engagement.....	35
3.2	Protection civile	35
3.2.1	Mission.....	35
3.2.2	Opération	36
3.2.2.1	Organisation	36
3.2.2.2	Cours de répétition	36
3.2.2.3	Engagements	36
3.2.3	Instruction	37
3.2.3.1	Organisation	37
3.2.3.2	Taux d'occupation	37
3.2.4	Support	38
3.2.4.1	Administration et informatique	38
3.2.4.2	Affaires disciplinaires.....	38
3.3	Administration militaire	38
3.3.1	Mission.....	38
3.3.2	Commandement d'arrondissement.....	38
3.3.2.1	Promotions d'officiers	38
3.3.2.2	Service d'instruction des formations.....	39
3.3.2.3	Tir hors service	39
3.3.2.4	Affaires disciplinaires et pénales	39

3.3.2.5	Activités de recrutement	40
3.3.2.6	Libération de service	41
3.3.3	Taxe d'exemption de l'obligation de servir	41
3.3.4	Place d'armes de Fribourg – Caserne de la Poya	42
4	Service de la population et des migrants (SPoMi).....	43
4.1	Police des étrangers	43
4.1.1	Activités courantes	43
4.1.1.1	Permis délivrés	43
4.1.1.2	Visas de retour en Suisse	43
4.1.1.3	Effectif de la population étrangère résidant dans le canton au 31 décembre, sans les requérants d'asile ni les personnes admises provisoirement.....	43
4.1.1.4	Mesures administratives	43
4.1.2	Evénements particuliers.....	44
4.2	Domaine de l'asile	44
4.2.1	Activités courantes	44
4.2.1.1	Centre fédéral de requérants d'asile de la Gouglera à Giffers.....	45
4.2.2	Evénements particuliers.....	45
4.3	Main-d'œuvre étrangère.....	45
4.3.1	Activités courantes	45
4.3.1.1	Annonces de ressortissants UE/AELE.....	45
4.3.1.2	Autorisations préalables concernant les ressortissants de la Croatie*	45
4.3.1.3	Autorisations préalables concernant les prestataires de services UE/AELE	45
4.3.1.4	Autorisations préalables pour ressortissants de pays tiers.....	46
4.3.1.5	Autres décisions.....	46
4.3.1.6	Mesures administratives	46
4.3.2	Evénements particuliers.....	46
4.4	Passeports, cartes d'identité suisses et documents pour étrangers.....	46
4.4.1	Activités courantes	46
4.4.1.1	Documents délivrés	46
4.4.2	Evénements particuliers.....	47
4.5	Harmonisation des registres	47
4.5.1	Activités courantes	47
4.5.2	Evénements particuliers.....	47
5	Service de la Police du commerce (SPoCo).....	48
5.1	Etablissements publics.....	48
5.1.1	Activités courantes	48
5.1.1.1	Autorisations délivrées.....	48

5.1.1.2	Mesures administratives	48
5.1.1.3	Décompte des patentes d'établissements publics	48
5.1.1.4	Fumée passive	49
5.1.1.5	Formation obligatoire	49
5.1.1.6	Formation partielle	49
5.2	Boissons alcooliques	49
5.2.1	Activités courantes	49
5.2.1.1	Autorisations délivrées	49
5.2.1.2	Mesures administratives	49
5.2.1.3	Décompte des patentes de boissons alcooliques	49
5.3	Loteries et collectes	50
5.3.1	Activités courantes	50
5.3.1.1	Autorisations délivrées	50
5.4	Appareils de jeu	50
5.4.1	Activités courantes	50
5.4.1.1	Autorisations délivrées	50
5.5	Salons de jeu	50
5.5.1	Activités courantes	50
5.5.1.1	Autorisations délivrées	50
5.5.1.2	Décompte des autorisations de salons de jeu	50
5.6	Prostitution	50
5.6.1	Activités courantes	50
5.6.1.1	Autorisations délivrées	50
5.6.1.2	Mesures administratives	50
5.6.1.3	Décomptes des autorisations	50
5.7	Commerce itinérant	51
5.7.1	Activités courantes	51
5.7.1.1	Autorisations délivrées	51
5.8	Crédit à la consommation	51
5.8.1	Activités courantes	51
5.8.1.1	Décomptes des autorisations	51
5.9	Activité à risque	51
5.9.1	Activités courantes	51
5.9.1.1	Autorisations délivrées	51
5.10	Poids et mesures	51
5.10.1	Activités courantes	51
5.10.1.1	Instruments de mesure vérifiés	51

5.10.1.2	Contrôles des préemballages	51
5.10.1.3	Surveillance du marché	52
5.11	Indication des prix.....	52
5.11.1	Événement particulier	52
6	Service de la justice	52
6.1	Activités.....	52
6.1.1	Barreau	52
6.1.2	Notariat.....	53
6.1.3	Assistance judiciaire en matière civile.....	53
6.1.4	Assistance judiciaire en matière pénale	54
6.1.5	Assistance judiciaire en matière administrative	54
6.1.6	Entraide judiciaire.....	54
6.1.7	Médiation judiciaire	54
6.1.7.1	Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs.....	54
6.1.7.2	Bureau de la médiation pénale pour mineurs	55
6.1.8	Surveillance des fondations classiques	56
7	Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP)	57
7.1	Activités.....	57
7.1.1	Sanctions pénales.....	57
7.1.1.1	Peines	57
7.1.1.2	Mesures thérapeutiques et internement	57
7.1.1.3	Autres mesures.....	58
7.1.2	Prestations administratives diverses	58
7.1.3	Nombre de journées de détention et de condamnés	58
7.1.4	Décisions rendues par le SESPP en matière d'exécution de PPL et de mesures	59
7.1.5	Exécution des peines en milieu ouvert.....	61
7.1.5.1	Travail d'intérêt général (TIG)	61
7.1.5.2	Surveillance électronique (EM)	62
7.1.5.3	Mesures de substitution (art. 237 CPP)	62
7.1.6	Peines privatives de liberté de substitution (PPLS)	62
7.1.7	Recours en grâce	63
7.1.8	Casier judiciaire.....	63
7.1.9	Domaine probation	64
8	Office de la circulation et de la navigation (OCN)	65
8.1	Activités.....	65
8.1.1	Mandat de prestations.....	65

8.2	Législation	65
8.2.1	Loi	65
9	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB).....	65
10	Etablissement de détention fribourgeois (EDFR).....	66
11	Etat du personnel	66

1 Direction et secrétariat général

Conseiller d'Etat, Directeur : Maurice Ropraz

Secrétaire général : Olivier Kämpfen

1.1 Activités

1.1.1 Activité courante

Le Secrétariat général exerce les tâches d'état-major de la Direction, en particulier la planification et la coordination des travaux, la préparation des dossiers pour le Conseil d'Etat, le suivi des dossiers et le traitement des affaires administratives (finances, personnel, logistique). Il gère l'information interne et externe et conduit des projets relevant du champ de compétence de la Direction ainsi que des projets inter-directionnels

1.1.2 Evénements particuliers

1.1.2.1 Politique d'intégration

Comme en 2020, la situation sanitaire et les mesures liées à la pandémie ont notablement impacté les activités déployées dans le domaine de l'intégration des migrants et migrantes et la prévention du racisme, notamment en raison des restrictions appliquées aux manifestations, rassemblements et autres réunions. Des actions phare de l'année ont dû être réinventées, à l'image de la Semaine d'action contre le racisme, qui s'est tenue majoritairement en ligne, grâce à la réactivité des partenaires porteurs de projets. Parmi les événements particuliers qui ont ponctué cette année, il convient de relever l'organisation de la Journée de la Commission cantonale pour l'intégration des migrants et des migrantes et la prévention du racisme, consacrée à la prise en compte de la diversité culturelle par et dans les collectivités publiques. Dans cette même thématique, la formation à la diversité culturelle dans les administrations publiques s'est poursuivie au sein de la Police cantonale. A noter également qu'une nouvelle commune, Bösingén, a rejoint les rangs des « Communes sympas ».

Enfin, l'année 2021 a été mise à profit pour élaborer le Programme d'intégration cantonal pour les années 2022-2023 (PIC 23bis). Ce programme est doté d'une enveloppe annuelle de 2,29 millions, répartie entre la Confédération, le canton et les communes, à laquelle s'ajoutent les forfaits d'intégration pour le domaine de l'asile et des réfugiés. Le PIC 2bis permettra de consolider les acquis, poursuivre la mise en œuvre des objectifs spécifiques de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) pour le domaine de l'asile et des réfugiés et poser les bases du PIC 3.

1.1.2.2 Loi sur les amendes d'ordre de droit cantonal et de droit fédéral

La loi sur les amendes d'ordre de droit cantonal et de droit fédéral (LCAO), adoptée par le Grand Conseil en octobre 2021, est le fruit d'une longue réflexion menée à la suite de l'adoption de la nouvelle loi fédérale sur les amendes d'ordre, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Elle regroupe dans un texte unique non seulement les dispositions d'exécution de la loi fédérale, mais également l'ensemble des dispositions sur les amendes d'ordre de droit cantonal, jusqu'alors dispersées dans de nombreuses lois. Au-delà de sa vertu unificatrice, cette nouvelle loi clarifie et simplifie le système de répartition des compétences entre les diverses autorités concernées, ainsi que la délégation de compétence aux communes.

1.1.2.3 Loi sur la défense incendie et les secours

La loi sur la défense incendie et les secours, dont le projet lui a été transmis au début de l'année, a été adoptée par le Grand Conseil en mars et est entrée en vigueur le 1^{er} juillet. Elle ambitionne d'améliorer l'efficacité des interventions et l'efficience de l'organisation des sapeurs-pompiers, fondée sur une cartographie des risques. Les communes devront notamment s'organiser en associations regroupant un minimum de 30 000 habitants, ou le territoire d'un district. La réforme permet en outre de désenchevêtrer les tâches entre les différents acteurs concernés et de simplifier le système de financement. Un régime transitoire permet enfin de préserver les intérêts financiers immédiats des communes.

Conformément à la loi, et sur proposition de la Conférence des préfets, la Commission cantonale de défense incendie et secours (CDIS) provisoire a adopté en octobre le découpage géographique des associations de communes qui devront gérer les bataillons régionaux de sapeurs-pompiers. La CDIS provisoire a en outre finalisé l'analyse des risques et défini en conséquence la carte opérationnelle des bases de départ.

1.1.2.4 Ordonnance relative aux aéronefs sans occupants d'un poids inférieur à 30 kg (OAero)

Au cours des dernières années, l'utilisation d'aéronefs sans occupants (« drones ») s'est constamment développée en Suisse et dans le canton de Fribourg. Le développement de cette activité a des conséquences en termes de sécurité, de partage de l'espace aérien et de respect de la vie privée, de protection de la faune et de la protection des données. En réponse à cette évolution, la DSJ a élaboré une ordonnance, adoptée par le Conseil d'Etat en décembre et entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2022, qui règle, sous l'angle exclusivement sécuritaire, le cadre de l'utilisation des drones sur territoire fribourgeois en prévoyant notamment des zones d'exclusion de vol.

1.1.2.5 Décret fixant l'effectif des agents et agentes de la Police cantonale

Se fondant sur une analyse approfondie des défis qui attendent la Police cantonale ces dix prochaines années tant en matière de sécurité publique que sur le plan organisationnel, la DSJ a pu présenter avec succès, tant auprès du Conseil d'Etat que du Grand Conseil, un projet de décret rehaussant l'effectif maximal des agents et agentes de la Police cantonale. Celui-ci est désormais fixé à 615 EPT, soit 46,5 unités de plus qu'auparavant, à atteindre progressivement sur l'ensemble de la législature 2022-2026. Cette augmentation constitue une première étape, au terme de laquelle une nouvelle augmentation du même ordre pour la législature suivante fera l'objet d'une nouvelle analyse.

1.1.2.6 Conditions de retraite des agent-e-s de la force publique

Le sort réservé aux agents et agentes de la force publique – en particulier de la Police cantonale et de l'Etablissement de détention fribourgeois – dans le cadre de la réforme du plan de prévoyance professionnelle du personnel de l'Etat a fait l'objet d'un travail intense auquel la DSJ a pleinement participé, aux côtés de la Direction des finances et de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, et en collaboration avec la Police cantonale et l'Etablissement de détention fribourgeois. Une solution agréée par les partenaires sociaux a pu être adoptée par le Conseil d'Etat. Elle prévoit le maintien des anciennes conditions (retraite à 60 ans, avance AVS à 100 %, mesures transitoires et compensatoires) dans le nouveau régime de pension pour les agents de plus de 45 ans et déjà actifs au 31 décembre 2018. Pour les agents et agentes âgés de moins de 45 ans au 1^{er} janvier 2022 ou engagés après le 1^{er} janvier 2019, les nouvelles conditions prévoient une augmentation de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, la possibilité de prendre une retraite flexible dès 60 ans, la participation financière de l'Etat au rachat du taux de conversion entre 62 et 65 ans à hauteur de 85 %, ainsi qu'une avance AVS fixée à 90 % de la rente AVS maximale.

1.2 Collaborations intercantionales (relations intercantionales au niveau de la Direction)

1.2.1 Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Cette conférence a tenu ses deux séances annuelles les 15 avril 2021, par visioconférence, et 18-19 novembre 2021, à Mendrisio. Les sujets abordés étaient notamment les suivants :

- > Projet Justitia 4.0 et harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP) ;
- > Technique et informatique policières (TIP) et harmonisation de l'informatique policière (HIP) ;
- > Exécution des sanctions pénales ;
- > Stratégie nationale contre les cybercrimes ;
- > Echange de données de police au niveau national ;
- > Hooliganisme.

1.2.2 Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Cette conférence a tenu son assemblée annuelle le 21 mai 2021 à Berne. Les sujets abordés étaient notamment les suivants :

- > Défis de la politique de sécurité de la Suisse, avec la Conseillère fédérale Viola Amherd, cheffe DDPS ;
- > Stratégie Armée suisse 2030 ;
- > Femmes dans l'armée ;
- > Défis relatifs à l'Office fédéral de la protection de la population ;
- > Coordination de la protection ABC (atomique-biologique-chimique) en Suisse.

1.2.3 Conférence latine des chefs des départements de justice et police (CLDJP)

Cette conférence a tenu ses deux assemblées annuelles les 25 mars 2021, par visioconférence, et 11 novembre 2021, à Neuchâtel. Elle a notamment abordé les sujets suivants :

- > Concept intercantonal de coordination opérationnelle et préventive (CICOP) ;
- > Réglementation de l'échange intercantonal de données dans le domaine de la criminalité sérieuse ;
- > Formation policière romande ;
- > Concordat latin sur la détention pénale des mineurs ;
- > Concordat latin sur la détention pénale des adultes ;
- > Centre suisse de compétence en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP).

1.3 Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)

1.3.1 Recours

En matière de recours, la situation est la suivante (chiffre 2020) :

- > 2 (3) recours en matière d'armes. 2 décisions ont été rendues. 0 affaire pendante ;
- > 1 (1) recours en matière d'émoluments de police. 1 décision a été rendue. 0 affaire pendante ;
- > 0 (2) recours en matière de police du commerce. 0 affaire pendante ;
- > 5 (14) recours en matière d'affaires militaires. 4 décisions ont été rendues, 1 affaire est pendante ;
- > 20 (23) recours en matière d'exécution des sanctions pénales ou dans le cadre de la détention. 20 décisions ont été rendues. 0 affaire pendante ;
- > 1 recours en matière d'interdiction de périmètre est pendant.

1.3.2 Décisions de première instance

En matière de décisions de première instance, la situation est la suivante (chiffre 2020) :

- > 1 (2) plaintes au sens de la loi sur la Police cantonale. 1 décision a été rendue ;
- > 6 (3) plaintes au sens de la loi sur l'exécution des peines et des mesures. 6 décisions ont été rendues ;
- > 4 (5) dénonciations au sens du code de procédure et de juridiction administrative. 4 décisions ont été rendues. 0 affaire pendante ;
- > 7 (7) prétentions au sens de la loi sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents. 3 décisions ont été rendues. 4 affaires sont pendantes ;
- > 6 (12) procédures au sens du Concordat sur les entreprises de sécurité (CES) ; 5 décisions ont été rendues. 1 affaire est pendante ;
- > 2 (7) demandes d'assistances juridiques au sens de la loi sur le personnel de l'Etat. 2 décisions ont été rendues ;
- > 3 (0) procédures au sens de la loi sur le personnel. 2 affaires sont terminées. 1 est actuellement pendante ;
- > 2 (3) décisions ont été attaquées devant le Tribunal cantonal.

1.4 Législation

1.4.1 Lois et décrets

- > Loi du 11 février 2021 sur l'imposition des véhicules automobiles et des remorques (LIVAR)
- > Loi du 26 mars 2021 sur la défense incendie et les secours (LDIS)
- > Loi du 20 mai 2021 sur l'abandon du certificat de bonnes mœurs dans la législation fribourgeoise
- > Loi du 9 septembre 2021 modifiant la loi sur la justice et le code de procédure et de juridiction administrative
- > Loi du 6 octobre 2021 sur les amendes d'ordre de droit cantonal et de droit fédéral (LCAO)
- > Loi du 6 octobre 2021 modifiant la loi sur le contrôle des habitants (LCH)

- > Décret du 5 novembre 2021 fixant l'effectif des agents et agentes de la Police cantonale

1.4.2 Ordonnances et règlements

- > Ordonnance du 23 février 2021 concernant la mise en place d'un essai pilote d'annonce électronique des déménagements
- > Ordonnance du 15 juin 2021 sur l'abandon du certificat de bonnes mœurs dans la législation fribourgeoise
- > Règlement transitoire du 21 juin 2021 sur la défense incendie et les secours
- > Ordonnance du 21 septembre 2021 fixant les conditions d'exonération de l'impôt sur les véhicules automobiles et les remorques
- > Ordonnance du 23 novembre 2021 sur les amendes d'ordre de droit cantonal et de droit fédéral (OCAO)
- > Ordonnance du 7 décembre 2021 modifiant l'ordonnance concernant la durée du travail et les horaires de certaines catégories de collaborateurs et collaboratrices rattachés à l'Etablissement de détention fribourgeois
- > Ordonnance du 14 décembre 2021 sur les aéronefs sans occupants d'un poids inférieur à 30 kg (OAero)
- > Ordonnance du 14 décembre 2021 modifiant l'ordonnance sur la profession d'avocat

2 Police cantonale (POL)

Commandant : Philippe Allain

2.1 Effectifs et mouvements

2.1.1 Effectifs au 31.12.2021

Unités (EPT)	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Apprenti-e-s	Total
Commandement	25 (22,5)	-	2 (1,8)	16 (12,2)	4 (4)	47 (40,5)
Ressources humaines	11 (10,8)	23 (22)	-	9 (7,8)	4 (3,8)	47 (45,4)
Services généraux	24 (22,5)	-	1 (1)	40 (34)	1 (1)	66 (58,5)
Gendarmerie	396 (381,4)	-	18 (16,3)	26 (18,2)	-	440 (415,9)
Police de sûreté	126 (115,4)	-	-	18 (14,8)	3 (3)	147 (133,2)
Total	582 (552,6)	23 (23)	21 (19,1)	109 (87)	12 (11,8)	750 (693,3)

Nombre de policiers-ères/habitants* : 1/556 (552) (CH : 1/446 (454) ; cantons latins et BE : 1/444 (446))

2.1.2 Mouvements

Unités*	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Total
Engagements	2 (-)	25 (25)	1 (-)	18 (9)	46 (34)
Départs à la retraite	7 (12)	- (-)	- (1)	1 (2)	8 (15)
Démissions – départs	10 (9)	2 (3)	- (-)	2 (7)	14 (19)

2.1.3 Répartition

	Nombre	Âge moyen	Cadres	Francophones	Germanophones
Femmes*	210 (197)	36,9 (36,5)	18 (16)	156 (144)	54 (53)
dont policières et auxiliaires*	126 (124)	35,3 (34,7)	12 (11)	97 (94)	29 (30)
Hommes*	540 (538)	39,5 (39)	205 (196)	415 (412)	125 (126)
dont policiers et auxiliaires*	477 (472)	39,6 (39,2)	194 (185)	367 (365)	110 (107)

* Les chiffres entre parenthèses aux points 1.1.2, 1.1.3 et 1.1.4, sont ceux de l'année précédente

2.2 Activités de la Police cantonale

2.2.1 Activités générales

	2020	2021
Rapports de police établis	22 679	23 216
Plaintes pénales enregistrées	6991	7250
Réquisitions traitées	20 197	21 235
dont retraits de plaques et permis (OCN)	4564	4966
dont mandats d'arrêt du SESSP	2237	3220
dont notifications (Office des poursuites, etc.)	2274	1541
Input entrant au CEA	288 786	259 640
dont appels téléphoniques entrants	157 943	184 468
dont alarmes traitées	2552	4094
Arrestations	228	236
Personnes en difficultés (Interventions à but social)	2245	2375

2.2.1.1 Evénements particuliers

MOMENTUM

Le 5 novembre, sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a accepté de modifier le décret fixant l'effectif de la Police cantonale. Une augmentation de l'effectif maximal d'ici 2026 de 46,5 équivalents plein temps (EPT) a été validée. Une étape décisive a donc été franchie pour le futur de la Police cantonale, tant au niveau de l'adaptation de ses prestations et de son organisation que de l'augmentation progressive de ses effectifs.

Ce projet est le résultat d'une analyse de la Police cantonale constatant qu'elle devrait faire face, ces prochaines années, à des changements, tant au niveau du développement économique et démographique de Fribourg que de la composition sociale et culturelle de la population, des modes de vie, etc.

Face à ces évolutions, la population ainsi que les partenaires de la Police cantonale exigeront une présence accrue et des compétences policières encore plus diversifiées qu'aujourd'hui. Quatorze défis organisationnels et sécuritaires ont été identifiés pour ces dix prochaines années, notamment dans le traitement des questions de mœurs et maltraitance, de la délinquance juvénile, de la lutte contre les nouvelles formes de délinquance routière, de la cybercriminalité et de la professionnalisation de certaines tâches (voir pt 2.4.1).

COVID-19

Organes de conduite

L'Organe cantonal de conduite ad hoc (OCC COVID 2) a été dissout en juin 2021, mais la Police cantonale est restée engagée dans la cellule cantonale de coordination (CCC) s'occupant de coordonner la mise en application des ordonnances fédérales et cantonales Covid-19. Elle a maintenu le pilotage du groupe de coordination des contrôles Covid (G3C) pour l'application des ordonnances fédérales et cantonales. Elle a également appuyé la Task Force Santé.

Contrôles du respect des directives

Le personnel G3C (agents et agentes de la Police cantonale et inspecteurs et inspectrices du SPE) ont effectué 725 contrôles d'établissements publics, magasins, centres de loisirs et divers autres locaux accessibles au public.

- > 392 contrôles effectués par le personnel de la Police cantonale concernant uniquement des établissements publics (restaurants, bars, discothèques) ;
- > 24 responsables d'établissements publics et 6 de magasins ont été dénoncés à l'autorité compétente pour des infractions en lien avec l'ordonnance Covid-19 Situation particulière ;

- > 49 personnes ont été dénoncées par la procédure des amendes d'ordre pour diverses infractions (non-port du masque, ne pas être en possession d'un certificat Covid, organisation d'une fête privée avec un nombre de personnes supérieur à celui autorisé, etc.) ;
- > 13 notifications de quarantaine ont été transmises à la demande du Service du médecin cantonal ;
- > 6 personnes ont été dénoncées pour non-respect de quarantaine.

Encadrement des manifestations coronasceptiques

À la suite des mesures du Conseil fédéral pour endiguer la pandémie de COVID-19, plusieurs manifestations, organisées par des groupes d'opposants et d'opposantes, se sont déroulées en 2021 en Suisse, dont 10 dans le canton de Fribourg (7 à Fribourg, 2 à Bulle et 1 à Morat). La plus importante s'est déroulée le 6 novembre 2021 à Fribourg, avec la participation d'environ 4000 personnes. Pour chaque rassemblement, un dispositif policier adapté était en place. Aucun problème d'ordre et de sécurité n'a été relevé.

Sécurisation des centres de vaccination

Dès le 4 janvier 2021, la Police cantonale a mis en place un dispositif de sécurisation des centres de vaccination du canton. Deux plaintes pénales pour dommages à la propriété contre le centre d'Espace Gruyère à Bulle ont été enregistrées.

INTEMPÉRIES DANS LE CANTON

Un déluge de grêle s'abat sur Bulle et ses environs

Le lundi 28 juin 2021, un déluge de grêle d'une rare violence s'est notamment abattu sur la capitale gruérienne durant moins de 5 minutes. Cet orage a traversé le canton, sollicitant à plus de 310 reprises l'intervention des services d'urgence. Six enfants et une accompagnante ont été légèrement blessés par la grêle à Bulle. Pour la gestion de cet événement, une structure de conduite, dirigée par la Police cantonale, a été mise en place par la Police cantonale avec pour objectifs la priorisation et la coordination dans l'engagement des services de secours.

Engagement UMBRELLA

En raison des fortes précipitations, les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat ont atteint durant plusieurs semaines des niveaux préoccupants. La Police cantonale, par son engagement « UMBRELLA », et plus particulièrement la région Nord, a fourni l'effectif de conduite crucial des premières heures (alarme, coordination des moyens, appui au PC front et aux communes) et celui d'appui durant tout l'engagement avec la reprise de la conduite par l'OCC. Afin de contrôler le respect de l'interdiction de naviguer décidée par le CE, la Police du lac a intensifié ses patrouilles du 14 au 30 juillet 2021, en collaboration avec les gardes-faune. Un total de 2129 heures d'engagement ont été effectuées par les agents et agentes de la Police cantonale.

Communication

Lors de ces événements, la communication élaborée a permis de garantir l'information à la population et aux services intervenants, via les réseaux sociaux et l'application Alertswiss.

2.2.2 Activités judiciaires

2.2.2.1 Chiffres

	2020	2021
Homicides intentionnels (assassinats, meurtres, etc.)	2	0
Levées de corps	170	189
Brigandages	29	26
Escroqueries (sans cyber)	144	155
Criminalité digitale (cyber) *		
Nombre de plaintes	573	805
Préjudice	CHF 2 364 975	CHF 7 191 508
Incendies	293	287

	2020	2021
Cambriolages	834	889
Affaires avec des prévenu-e-s mineur-e-s	1059	866
Pornographie illégale	69	60
Viols / contraintes sexuelles	57	55
Stupéfiants		
Séquestres marijuana (g)	145 800	80 400
Séquestres cocaïne (g)	3960	2310
Séquestres héroïne (g)	5210	2620
Séquestres crystal meth (g)	50	70
Commissions rogatoires internationales (avec déplacement à l'étranger)	0	2
Prévention		
Prévention dans les classes primaires	158	234
Prévention dans les classes CO	177	373
Participation à des réunions de parents / enseignant-e-s / professionnels	137	154
Interventions ponctuelles dans les classes	42	70

*Différence marquée en raison des mesures sanitaires liées au COVID en 2020.

2.2.2.2 Evénements particuliers

Tentative d'homicide à Estavayer-le-Lac

Le mercredi 4 août 2021, en fin de nuit, une violente altercation s'est déroulée dans un appartement à Estavayer-le-Lac. L'un des protagonistes a été grièvement blessé avec une hache, et de la cocaïne (537 grammes) a été retrouvée cachée dans un buisson à l'extérieur. Les mesures d'enquête ont permis de déterminer que l'agression était liée à un trafic de cocaïne et que 4 personnes étaient présentes au moment des faits.

Incendie intentionnel à Granges/Veveyse

Le mercredi 23 décembre 2020, en fin de soirée, un incendie s'est déclaré dans la zone industrielle de Granges/Veveyse. Différents véhicules et appareils industriels ont été la proie des flammes. Le préjudice s'est chiffré à plus de 750 000 francs. L'enquête, menée essentiellement en 2021, a permis de porter des soupçons à l'encontre du propriétaire d'une grande partie du matériel détruit. De nombreux délits financiers connexes, comme de précédents incendies suspects, ont pu être mis en exergue. Trois prévenus ont été dénoncés à l'autorité compétente.

Affaire « ZERIAN » – Démantèlement d'un réseau de trafiquants dans le district de la Glâne

90 personnes ont été entendues et 13 d'entre elles incarcérées. 66 perquisitions ont permis de séquestrer 260 g de cocaïne, 9,5 kg de cannabis, 90 g de MDMA et 45 000 francs. La cocaïne était importée d'Espagne et le cannabis de France. Les autorités françaises ont pu mettre la main sur 25 kg de haschisch et 30 000 euros. Les investigations ont permis de prouver la vente d'environ 15 kg de cannabis et 1,5 kg de cocaïne.

Crédits Covid

Les enquêtes financières liées aux crédits Covid ont occupé la brigade financière en 2021. Plus de 30 cas de fraude en lien avec l'ordonnance sur le cautionnement solidaire lié au Covid ont été dénoncés pour un préjudice de plus de 4 millions de francs. Des dénonciations sur l'obtention induue de RHT Covid ont aussi été traitées.

Un entrepreneur a, par exemple, obtenu un crédit Covid pour deux de ses sociétés, pour près de 1 000 000 de francs, en fournissant des informations erronées. L'enquête a pu déterminer qu'il avait auparavant obtenu diverses lignes de crédits dans plusieurs banques en produisant de faux états financiers (préjudice de plus de 6 000 000 de francs). Il utilisait l'argent pour mener un train de vie élevé.

Infractions sexuelles

À la suite d'une plainte d'une femme contre son ex-mari, se présentant notamment comme prêtre exorciste travaillant avec les énergies, l'enquête a permis d'identifier plus d'une trentaine de victimes, toutes clientes ou anciennes épouses du prévenu et d'établir des infractions financières.

#Balancetonprof – libération de la parole sur les réseaux sociaux

À la suite de la remarque d'un enseignant du collègue de Gambach sur la tenue vestimentaire d'une élève, une forte mobilisation, relayée par le collectif de la grève des femmes de Fribourg et portée par l'hashtag #balancetonprof, s'est créée sur les réseaux sociaux. Les nombreux « post », souvent anonymes, ont décrit des comportements déplacés pouvant être assimilés parfois à du harcèlement sexuel. L'analyse de ces témoignages sous l'angle pénal a permis d'instruire plusieurs enquêtes judiciaires qui ont débouché pour certaines d'entre elles à des dénonciations.

Enlèvement de Mia

Au mois d'avril 2021, en collaboration avec les services français, la Police cantonale a traité l'affaire d'enlèvement de la petite Mia, 8 ans, commis dans les Vosges. Elle avait été kidnappée par un groupe de personnes issues d'une mouvance complotiste, en présence de sa grand-mère maternelle qui en avait la garde. Rapidement, il a pu être établi que la mère et la fille se trouvaient en Suisse. Après 3 jours d'enquête et de recherches, coordonnées par le canton de Fribourg et la Police judiciaire fédérale, elles ont pu être retrouvées dans un squat à Ste-Croix/VD.

2.2.3 Activités au profit de la sécurité publique

2.2.3.1 Chiffres

	2020	2021
Violences domestiques	576	512
Nombre d'éloignements de domicile	87	106
Nombre de jours d'éloignement de domicile	789	1030
Phobies et délits de haine (« HATE »)	52	67
dont discrimination raciale	29	23
dont discrimination liée à l'identité de genre	12	10
dont discrimination sexiste (harcèlement de rue)	10	17
dont autres	1	17
Manifestations sécurisées	13	38
Maintien de l'ordre – Fribourg		
Nombre d'engagements	5	10
dont sport	4	10
Agents et agentes engagés	208	375
Nombre d'heures	1358	2446
Maintien de l'ordre Romandie (GMO)		
Nombre d'engagements	1	12
Agents et agentes engagés	6	125
Nombre d'heures	69	2528
Protections rapprochées	24	274
dont à l'étranger	0	1
dont en Suisse	24	272
Passages dans les foyers pour requérant-e-s d'asile	221	236
Gens du voyage – installations de camps (Joux-des-Ponts)	21	13
Nombre de caravanes	84	68
Nombre de nuitées	9931	10 410
Montants encaissés pour l'aire de la Joux-des-Ponts	CHF 198 640	CHF 209 560
Gens du voyage – installations de camps (hors Joux-des-Ponts)	3	12

	2020	2021
Nombre de caravanes	45	111
Nombre de nuitées	355	1281

2.2.3.2 Evénements particuliers

Occupation de l'aire de transit de la Joux-des-Ponts

Le lundi 2 février 2021, en raison de l'arrivée de 69 caravanes de gens du voyage, l'aire d'accueil de la Joux-des-Ponts a été ouverte de manière anticipée (ouverture normale le 1^{er} mars 2021). En accord avec l'OFROU, 44 caravanes ont été autorisées à stationner dans le camp. En début de saison, de nombreuses haltes spontanées ont eu lieu sur notre territoire, car l'ouverture des aires d'accueil des cantons de Neuchâtel et du Valais était différée. Fait nouveau, quelque 15 caravanes se sont établies, en toute légalité, au camping public d'Enney. La saison s'est déroulée sans incident. Le 18 octobre 2021, les gens du voyage ont quitté notre canton. L'occupation de l'aire de transit a été de 103 % de sa capacité durant l'année. L'entreprise Securitas était mandatée pour l'encaissement des nuitées.

Bandes rivales

Le 14 novembre 2020, à la suite de tensions entre deux groupes de jeunes de Neuchâtel et Morat, un rassemblement s'est déroulé en gare de Morat en vue d'une bagarre. À la suite de l'information reçue quelques heures auparavant, une présence policière a permis de disperser les jeunes de la région se trouvant autour de la gare. Ayant appris la présence de la police, une quarantaine de jeunes Neuchâtelois, arrivant par le train, ont préféré descendre à la gare de Sugiez où ils ont agressé un jeune qui rentrait chez lui.

Le dispositif policier s'est déplacé à Sugiez afin d'éviter d'autres actes de violence. Alors que la situation était calme et que les jeunes identifiés avaient pris la décision de rentrer, l'un deux, un Suisse de 16 ans, s'est isolé le long du quai sans voir qu'un train entrain en gare et a été percuté. Les policiers présents ont immédiatement prodigué les premiers soins à la victime qui a été transportée en ambulance à l'hôpital de l'Ile à Berne où elle est malheureusement décédée. Cet événement s'inscrit dans un cadre plus large de recrudescence des violences entre jeunes depuis le début 2020 dans plusieurs cantons.

Task force « Centrum » (3 phases en 2021, printemps – été – automne)

À la suite d'une augmentation notoire de la délinquance maghrébine dans notre canton, une force dédiée « CENTRUM » a été déployée pour lutter contre ce phénomène. Une plateforme de coordination, intégrant un procureur et des représentants du SPoMi, du SESPP et de l'EDFR, a été mise sur pied. L'action s'est déroulée en trois phases. Elle a débouché sur 230 dénonciations, l'élucidation de 58 plaintes et l'incarcération de 23 personnes et un renvoi de Suisse.

En parallèle, la Police cantonale a travaillé en partenariat avec les responsables et les agents et agentes de sécurité du centre de la Guglera. Un contact et des patrouilles dans le secteur ont été effectués quotidiennement, notamment aux arrêts de bus TPF. Il y a eu 50 interventions pour des requérants agressifs ou en difficultés.

Engagement MO pour la saison de hockey 2021/2022 – HC Fribourg Gottéron

Le championnat a repris le 10 septembre 2021. La capacité de la nouvelle patinoire a été portée à 8934 places. Les problèmes d'ordre et de sécurité publics sont stables. Quelques équipes drainent encore un nombre limité de supporters au comportement inadéquat.

Engagements MO hors canton

La Police cantonale a été sollicitée à 6 reprises pour appuyer des engagements hors canton, soit :

- > 29.-31.03.2021 appui à l'évacuation de la ZAD, de la zone occupée du Mormont/VD (22 agents)
- > 28.-31.05.2021 sécurisation d'une manifestation, évacuation d'un squat à Lugano/TI (7 agents)
- > 04.-06.06.2021 sécurisation d'une manifestation en lien avec l'extrémisme violent à Lugano/TI (7 agents)
- > 14.-17.06.2021 sécurisation de la rencontre Biden-Poutine à Genève (25 agents)

- > 17.07.2021 sécurisation d'une manifestation liée à la présence du président camerounais à Genève (7 agents)
- > 24.11.- 05.12.2021 sécurisation de la Conférence de l'OMC à Genève, (25 agents) (conférence finalement reportée)

« STREET 2.0 »

Ce principe général d'engagement vise à mettre en œuvre une présence renforcée des forces de police en uniforme, en visibilité et en disponibilité au profit de la population fribourgeoise. Ce principe intègre la notion de mobilité durable dans la gestion des déplacements. Le développement de la qualité des prestations fournies par la gendarmerie à la population et aux autorités est également pris en compte d'une manière générale et, en particulier, en matière d'accueil au guichet et réception, ainsi que dans la gestion des appels téléphoniques.

Personnes en difficultés

Nos agents et agentes ont été régulièrement confrontés à des personnes en détresse voulant attenter à leur vie. Dans ce fort contexte émotionnel, notre personnel a réussi, à plusieurs reprises, à les raisonner et ainsi sauver leur vie. En prévention de ces actes, un groupe de travail a été initié par la Police cantonale en collaboration avec le Service des ponts et chaussées, afin de mieux sécuriser certains ouvrages d'art. Des grillages ont été installés sur le pont de Zähringen et des démarches sont en cours pour le pont de la Poya.

Collaboration intercantonale

Au sein de la plateforme opérationnelle des Trois-Lacs (PO3L), la Police cantonale échange des informations, plusieurs fois par année et aux plus hauts niveaux avec ses partenaires confédérés (polices des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Vaud et police ferroviaire), afin de rester vigilant à tout développement de criminalité sérieuse et coordonner les mesures à prendre. Ces rencontres permettent également de comprendre les préoccupations de chacune. La Police cantonale a participé à une opération coordonnée avec la Police cantonale vaudoise et la Police des transports (TPO) en lien avec la sécurité du réseau ferroviaire intercantonal (27 agents et agentes de ces trois entités ont été engagés).

« CONCILIUM »

Les mesures prises par la Confédération et les cantons pour lutter contre le Covid ont généré des menaces supplémentaires envers les autorités fédérales en particulier. Ces surveillances, demandées et régulièrement actualisées par le Service fédéral de sécurité, ont eu un impact conséquent en matière d'effectifs, d'organisation et de coûts pour la Police cantonale. Durant la période estivale, un appui concordataire a dû être sollicité auprès des autres cantons romands, afin de combler les besoins en personnel (9 policiers des cantons de NE-VD-GE-JU ont été engagés pendant 45 jours).

2.2.4 Activités au profit de la sécurité routière / lacustre

2.2.4.1 Chiffres

	2020	2021
Accidents constatés par la police*	984	1067
Personnes blessées lors d'accidents de circulation*	608	682
Personnes décédées lors d'accidents de circulation*	11	8
Conducteurs et conductrices accidentés avec stupéfiants**	25	28
Conducteurs et conductrices accidentés en état d'ivresse**	148	152
Contrôles de vitesse (radars mobiles)	1429	1643
Cas d'infractions chauffard « Via Sicura »	34	13
Véhicules séquestrés dans les cas d'infractions de chauffard « Via Sicura »	17	7
Accidents de navigation	3	2
Aides apportées aux navigateurs-trices ou nageurs-euses en difficulté	10	16
Engagements du groupe des plongeurs et plongeuses	15	8
Convention du lac de Neuchâtel		

	2020	2021
Heures de patrouille	123,75	51,25
Heures d'intervention	11	84
Rapports de dénonciation	1	1
AO/DR	12	0
Rapports d'enquête	2	2
Nombre de poids lourds, cars, etc. contrôlés	687	819
Infractions constatées	227	249
Leçons de circulation dans les écoles et instituts	1499	1432
Formation des patrouilleurs et patrouilleuses scolaires enfants	1000***	961
Formation des patrouilleurs et patrouilleuses scolaires adultes	553***	540
Examens pour l'obtention du permis de conduire (nombre de personnes)	780	799
Cours d'éducation pour mineur-e-s dénoncés pour infractions à la LCR	6	7
Campagnes de prévention sur la sécurité routière	4	6

* Il s'agit d'une projection, car le délai de transmission de la statistique définitive à l'OFROU est fixé au 20.02.2022.

** Il s'agit d'un résultat non définitif, car 19 analyses n'ont pas encore été réalisées (au 06.01.2022).

*** Chiffres 2020 corrigés (erreur de saisie).

2.2.4.2 Evénements particuliers

« XELERA »

Des contrôles ciblés contre les comportements générateurs d'insécurité routière (bruit excessif, comportement du conducteur, équipement modifié, etc.), ont été menés les samedis 17 avril dans la région Centre, 10 juillet dans la région Nord et 21 août dans la région Sud. Les résultats sont les suivants :

- > 77 véhicules contrôlés, 31 conducteurs et conductrices dénoncés (bruit excessif, équipement modifié, etc.) ;
- > 3 véhicules immobilisés / plaques saisies ;
- > Vitesse : 2915 véhicules contrôlés, 87 conducteurs et conductrices dénoncés (2,98 %).

Dans le cadre de leur activité ordinaire, les 22 agents et agentes, au bénéfice d'une formation spécifique en matière de contrôle technique des véhicules, ont contrôlé 256 véhicules (103 dénonciations et 36 saisies de plaques).

Concernant les modifications illicites de véhicules, les mesures prises depuis 2018 portent progressivement leurs fruits et les comportements individuels sont désormais davantage à l'origine des nuisances occasionnées.

« Juste, juste » (du 1^{er} janvier au 30 juin 2021)

Durant la pandémie de Covid, la campagne de prévention routière de la Police cantonale et de ses partenaires (OCN et section fribourgeoise du TCS), s'est poursuivie avec un bus articulé des TPF, aux couleurs de la campagne, qui a sillonné notre canton. La communication a été renforcée par la distribution de grattoirs, notamment sur les parkings des principales stations de ski.

« Restez connecté-e-s à votre sécurité »

Dans le canton de Fribourg, environ 80 accidents impliquant des piétons et piétonnes sont à déplorer chaque année : en moyenne, 2 connaissent une issue mortelle, 18 occasionnent des blessures graves et 60 des blessures légères. Face à ce constat, la Police cantonale et l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) ont lancé, le 14 septembre 2021, la campagne de prévention « Restez connecté-e-s à votre sécurité ».

Cette campagne « zéro papier », qui s'étendra sur 2 ans, a pour objectif d'accroître la sécurité des piétons et piétonnes en s'adressant à l'ensemble des usagers de la route. D'un point de vue opérationnel, une attention particulière est portée aux comportements susceptibles d'influer négativement sur la capacité de réaction (visibilité, état physique, vitesse adaptée, attention) et à ceux créant des conflits entre usagers (refus de priorité, non-respect des aires réservées aux piétons et aux piétonnes).

« Resco » (04.01.2021 – 08.01.2021 / 19.04.2021 – 23.04.2021 / 23.08.2021 – 03.09.2021)

Cet effort s'inscrivait dans le cadre de la campagne nationale du BPA « Attention un enfant, ça surprend ! Soyons prêts à réagir » et visait à renforcer la sécurité du chemin de l'école lors des rentrées scolaires d'été, de Noël et de Pâques en veillant au respect des règles élémentaires de sécurité routière.

Lors des 1273 présences (828 heures), 111 infractions ont été constatées (96 AO et 15 rapports). Des contrôles de vitesse ont également été effectués : lors des 98 contrôles (121 heures), 32 997 véhicules ont été contrôlés, dont 1406 en excès de vitesse (4,26 %).

« Camping-cars »

À la suite de la période Covid de 2020, la Police cantonale a constaté une augmentation de l'utilisation de ce type de véhicule sur nos routes et effectué un contrôle spécifique le vendredi 30 juillet 2021 dans la région Nord. 23 camping-cars ont été contrôlés sur la place du centre d'entretien à Domdidier. Plusieurs infractions ont été constatées et 6 véhicules ont été momentanément immobilisés en raison d'une surcharge.

2.2.4.3 Prévention sur les lacs et cours d'eau

La Police du lac a renforcé ses présences en visibilité et sa disponibilité aux endroits sensibles. Un focus a été mis sur le partenariat et la qualité du traitement des appels et de l'accueil :

- > 15 contacts partenaires ;
- > 15 présences/points fixes ;
- > 16 patrouilles en collaboration avec des gardes-faune ;
- > 6 collaborations diverses ont été déclenchées par les agents et agentes de la Police du lac.

Lors des patrouilles, le personnel de la Police du lac a délivré 29 amendes d'ordre et adressé 32 rapports au Ministère public fribourgeois.

« Les signes visuels » (du 15 mai au 15 septembre 2021)

Par cette campagne préventive, les problématiques de la visibilité et des priorités, touchant principalement la communauté des pêcheurs et pêcheuses amateurs, ont été abordées. Sur les plans d'eau, des flyers explicatifs et quelque 100 couteaux multi-usages ont été distribués de manière ciblée par les agents et agentes de la Police du lac.

En termes de communication, plusieurs canaux de diffusion ont été utilisés tels que :

- > Les préfectures (intégration des flyers dans le permis de pêche lors de la vente) ;
- > Les sociétés de pêches (distribution des flyers aux membres) ;
- > Les gardes-faune Fribourg et Neuchâtel (distribution des flyers sur les plans d'eau).

2.2.5 Activités particulières

2.2.5.1 Contrôle des armes et explosifs

Les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur les armes (LArm) sont entrées en vigueur le 15 août 2019.

	2020	2021
Permis d'acquisition d'armes (civil)	1271	1497
Permis de port d'arme	40	33
Cartes européennes d'armes à feu	123	88
Mentions dans carte européenne d'armes à feu	46	70
Demandes refusées (acquisition et port d'armes)	51	48

	2020	2021
Permis d'acquisition de matières explosives	11	13
Contrôles d'entrepôts de matières explosibles (utilisateurs)	4	0
Autorisations d'acquisition et mise à feu d'engins pyrotechniques cat. 4	24	38
Saisies d'armes (nombre de cas)	297	312
Enquêtes	115	137
Préavis pour mesures administratives	23	18
Destructions d'armes (nombre de pièces)	732	816
Reprise d'armes auprès de tiers pour destruction (nombre de pièces)	157	149
Reprise d'explosifs à des fins de destruction (en kilogrammes)	26	31
Reprise de détonateurs à des fins de destruction (en pièces)	570	580

2.2.5.2 Gestion des entreprises de sécurité

En 2021, ont été délivrées :

	2020	2021
Autorisations d'engager du personnel	102	104
Autorisations d'exercer	27	6
Autorisations d'exploiter	3	2
Autorisations pour l'engagement d'agent-e-s de sécurité dans les établissements publics	4	0
Autorisations pour l'engagement d'agent-e-s de sécurité dans les commerces	0	0

On compte actuellement 10 entreprises de sécurité autorisées dans le canton (2020 : 10).

2.2.5.3 Transports de détenu-e-s

	2020	2021
Nombre de transports	3407	4387
dans le canton	2961	3840
hors canton	449	547
Nombre de km parcourus	106 734	136 839

2.2.5.4 Interpellation de personnes signalées

Personnes signalées dans le système de recherches RIPOL / SIS Schengen.

	2020	2021
Nombre	823	917

2.2.5.5 Refoulements à l'étranger

	2020	2021
Escortes pour refoulement	4	21
Agent-e-s engagés/es	28	88
Heures d'engagements	477	1264

2.2.5.6 Engagements à l'étranger

Un détachement composé de 3 agents du groupe d'intervention a accompagné le Conseiller fédéral Ignazio Cassis au Mali, du 5 au 11 février 2021.

2.2.5.7 Plateforme de coordination policière sport (PCPS)

La PCPS entretient des échanges réguliers avec ses partenaires du secteur policier et du monde du sport, remplissant ainsi son rôle d'intermédiaire dans le cadre de la lutte contre la violence lors de manifestations sportives. Ces échanges sont permanents et les contacts permettent un travail orienté solutions.

Durant la période Covid (1^{re} et 2^e vague), la violence n'était plus un sujet d'actualité dans les manifestations sportives en raison de l'absence de supporters, voire absence uniquement de supporters « visiteurs ». En été, avec une reprise des grandes manifestations avec présence de spectateurs et spectatrices, la problématique de la violence est à nouveau devenue un sujet d'actualité. Il s'agit de faits qui se déroulent principalement avant et après un match, notamment durant le trajet en transports publics (trains spéciaux). Notre canton a été relativement épargné par cette problématique de la violence qui touche principalement les parties de football de Challenge et Super League.

A la demande de différentes autorités, telles que la CLDJP, CCPCS, etc., la PCPS a fourni des données actualisées basées sur la PESSS-Reporting et livré des analyses quant à l'évolution du phénomène.

648 matchs de football et 723 matchs de hockey sur glace ont été évalués par la PCPS au cours de la période du 1^{er} juin 2020 au 1^{er} septembre 2021.

Une analyse, diligentée par la CCPCS, est en cours pour déterminer l'efficacité de cette plateforme, ainsi que le rôle de la Police cantonale fribourgeoise dans ce dossier.

2.2.5.8 Service des renseignements généraux (SRG)

La collaboration avec le Service de renseignement de la Confédération (SRC) s'est révélée complexe à la suite de l'imposition de nouvelles contraintes légales, tant au niveau opérationnel qu'administratif. De nombreux changements au niveau du personnel du SRC, collaborant étroitement avec le SRG, ont également contribué à quelques adaptations des processus de travail. Une légère baisse des mandats provenant du SRC a été constatée, mais a toutefois été compensée par une forte augmentation du travail d'initiative avec des résultats encourageants.

Alors que depuis 2014, le terrorisme islamique représentait la plus grande charge de travail, le SRG a constaté que les cas dans ce domaine ont légèrement baissé en 2021, alors que ceux relevant de l'extrémisme violent se sont intensifiés, notamment avec l'apparition de nouveaux phénomènes tels que le « corona-extrémisme ». Ce dernier a alimenté l'opposition idéologique entre les mouvances représentant les deux extrêmes de l'échiquier politique. Le SRG restera attentif aux évolutions sociétale et géopolitique afin d'anticiper toute menace pour la sûreté intérieure.

2.2.5.9 Unité de gestion des menaces (UGM)

Cette unité est en fonction depuis le 1^{er} juillet 2020 à la suite de la modification de la LPol.

Elle est composée d'un chef et d'un adjoint. Le 1^{er} janvier 2021, elle a été renforcée par une psycho-criminologue.

	2020	2021
Cas actifs nécessitant des mesures, entretiens, évaluations, suivi et coordination	17	53
Cas passifs nécessitant un suivi monitoring et des évaluations relatives à l'évolution de la situation	58	59
Cas inactifs nécessitant uniquement un suivi de la situation	43	64

	2020	2021
Situations nécessitant une 1 ^{re} évaluation (annonces classées dans les cas non-entrée en matière, non enregistrées dans la base de données)	42	170
Alertes UGM au profit du personnel policier afin de prioriser les interventions ou de définir les mesures de précaution	0	18

Les situations problématiques traitées concernent surtout le harcèlement obsessionnel (stalking), les violences sexuelles, les troubles psychiques, les menaces et la quérulence.

L'unité est également active dans le domaine de la lutte contre les violences domestiques, notamment en termes de coordination avec l'association EX-pression et les autorités compétentes, dans le cadre des décisions à appliquer, en référence à la Convention d'Istanbul.

Le volume de cas évolue en permanence. Des résultats concrets sont constatés dans l'application des mesures coordonnées avec les différents partenaires déjà impliqués, comme le SPoMi, les Justices de paix, le Service de l'enfance et de la jeunesse, les Préfectures et des professionnel-le-s de la santé. L'unité traite également des situations problématiques signalées par des associations.

Le groupe d'expert-e-s a été sollicité à 3 reprises dont une séance en visioconférence. Les membres de l'unité ont suivi plusieurs formations en lien avec l'activité spécifique d'évaluation du risque de violence et de gestion de situation. Une séance « Etat de situation UGM – DSJ » s'est déroulée le 27 septembre 2021, en présence du Directeur de la sécurité et de la justice, autorité de surveillance.

En termes de perspectives, les objectifs de développement suivants sont en cours :

- > Démarches auprès des différents partenaires pour désigner des répondants et répondantes (développement du réseau) ;
- > Programme de formation pour les répondants et répondantes ;
- > Poursuite du développement du concept de gestion des menaces (processus communs et unifiés), pour les institutions, les autorités, les établissements scolaires et universitaires et d'autres dédiés à la formation ;
- > Formation continue des membres de l'unité.

2.2.6 Unités spéciales

2.2.6.1 Groupe d'intervention (GRIF)

	2020	2021
Engagements et interventions du Groupe d'intervention	129	410
dont protections rapprochées *	24	274
dont interventions spécifiques GI	48	54
dont transferts de détenus dangereux	12	20
dont actions en terrain difficile	11	14

* L'augmentation importante est liée aux services de protection des autorités fédérales (« Concilium »).

2.2.6.2 Section canine

En septembre, une unité canine permanente a été créée. Au 31 décembre 2021, elle était composée de 6 maîtres-chiens. Les chiens peuvent intervenir dans diverses spécialisations comme la piste/défense, la recherche d'explosifs, de drogues et de personnes disparues.

La disponibilité accrue des maîtres-chiens permettra de disposer, en tout temps, d'un appui et d'une plus-value opérationnels pour l'ensemble de la Police cantonale et de ses partenaires.

	2020	2021
Nombre de chiens	7	10
Nombre d'examens (tests d'aptitudes opérationnelles) / dont échoués	1 / 0	5 / 0
Nombre d'engagements	234	342
dont arrestations et/ou découvertes d'objets dérobés	19	33
dont perquisitions par des spécialistes stupéfiants	101	109
dont recherches de personnes	107	196
dont fouilles préventives par des spécialistes des explosifs	7	12

L'engagement des chiens s'est révélé fructueux à 21 reprises lors de recherches de personnes et à 60 reprises lors de recherches de drogues, représentant 5205 grammes de haschich, 4834 grammes de marijuana, 9 grammes d'ecstasy, 123 grammes de cocaïne, 1 gramme d'héroïne, 58 grammes d'amphétamine, plusieurs milliers de francs (4 200) et d'euros (11 800).

2.3 Appui aux opérations/administration (prestations)

2.3.1 Comptabilité

	2020	2021
Montant des amendes d'ordre encaissées	CHF 10 540 919	CHF 11 761 599
Factures établies	14 111	15 037
Montants facturés	CHF 6 244 911	CHF 6 411 253

2.3.2 Activités juridiques

	2020	2021
Contentieux (doléances, plaintes, réclamations, etc.)	68	73
Dossiers traités en matière de protection des données et de transparence	70	52
Demandes de consultation enregistrées	44	44

2.3.3 Communication et relations publiques

	2020	2021
Communiqués de presse	329	305
Demandes de journalistes	976	908
Nombre de stagiaires	10	6
Activités de relations publiques	0	0
Facebook Police cantonale		
Abonné-e-s – état	20 294	20 919
Publications	247	253
Messages – demandes traités via Facebook	420	279
Instagram Police cantonale (dès août 2018)		
Abonné-e-s – état	8527	10 015
Publications	88	137
Messages – demandes traités via Instagram	437	585

	2020	2021
LinkedIn Police cantonale (dès septembre 2021)		
Abonné-e-s – état	-	808
Publications	-	21
Visites à la Police cantonale	6	4
Passeports – vacances	6	10
Traductions	957	889

2.3.3.1 Actions de relations publiques et prévention

Les actions de relations publiques sont restées limitées en raison de la situation sanitaire. Toutefois, plusieurs événements ont pu être organisés.

100 ans de la Police de sûreté (PS)

Plusieurs activités en lien avec les 100 ans de la Police de sûreté ont été reportées en 2021. Entre le 12 mai 2021 et le 27 juin 2021, une deuxième exposition au musée Gutenberg a fait le bonheur de nombreux visiteurs et visiteuses. Du 5 au 7 novembre 2021, lors du festival BDMania, la réception du bâtiment de police de la Grenette, aménagée pour l'occasion, a permis d'accueillir un large public de bédéphiles (environ 500 personnes). Ces personnes ont pu rencontrer les dessinateurs et dessinatrices de la bande dessinée « Mémoires de la Secrète », qui a connu un large succès.

Preuve par l'image

Sur proposition et conduite du Service des Archives cantonales, la Police cantonale a participé à la mise en œuvre de l'exposition « La preuve par l'image » au musée gruérien à Bulle. Dès le 30 octobre 2021, pour une durée de 4 mois, des images d'archives d'affaires de la police et de la justice fribourgeoises sont mises en valeur dans cette exposition inédite. Les visiteurs et visiteuses pouvaient découvrir une scène de crime et se projeter ainsi au cœur d'une enquête de police.

La Police cantonale est désormais présente sur LinkedIn

Présente sur Twitter et Instagram, la Police cantonale a, depuis début septembre, ouvert sa page LinkedIn. Cette plateforme, orientée vers une communauté professionnelle dans différents domaines, permet de mettre en valeur des contenus en lien avec les divers métiers qui composent la police, mais également des sujets de management, de formation ou encore des projets de travail en collaboration avec plusieurs partenaires et associations. Il est aussi possible d'y publier des offres d'emploi.

Passeports vacances

Une centaine d'enfants ont pu découvrir différentes activités policières lors des 5 passeports vacances organisés par la Police cantonale entre le 14 juillet 2021 et le 18 août 2021. Au terme de l'accueil et d'une présentation générale, les enfants pouvaient notamment aider la police à retrouver un cambrioleur et assister à son interpellation. Ils ont aussi pu admirer le travail des chiens de police et des « experts et expertes » de la police scientifique dans la recherche de traces.

Campagnes de prévention

En matière de prévention de la criminalité, la Police cantonale a travaillé en étroite collaboration avec la Prévention suisse de la criminalité (PSC) et les autres polices cantonales.

Un effort soutenu a été fourni dans le domaine de la cybercriminalité :

- > Traitement, en fonction de leur public cible, de thèmes concrets comme le cyberharcèlement, les fausses annonces en ligne et les escroqueries au placement (en forte augmentation) ;
- > Participation, en collaboration avec iBarry et le Centre national pour la cybersécurité (NCSC), à la semaine d'action S-U-P-E-R.ch, basée sur cinq sujets relatifs à la sécurité sur Internet ;
- > Partenariat important dans la coordination de la campagne nationale « Card Security » avec tous les autres corps de police.

Le domaine « cyber », la sensibilisation des jeunes aux violences domestiques avec l'exposition « Plus fort que la violence » ainsi que la participation à la campagne cantonale « Stop Littering », en tant que partenaire, sont autant d'éléments de l'engagement en matière de prévention.

Publication du nouveau rapport d'activité de la Police cantonale

Afin de rendre compte de l'activité de la Police cantonale, un rapport d'activité a été créé et mis à disposition de notre population et de nos autorités. Ainsi, la police a pu présenter les faits et chiffres qui ont marqué l'année 2020 dans notre canton. Cette brochure de 20 pages, avec des articles en français et en allemand, a été entièrement réalisée par le personnel du secteur communication et prévention (SCP). Une version numérique est disponible sur notre site internet.

2.3.4 Forensique

	2020	2021
CLASSIQUE		
Correspondances par le CIJ (Commissariat d'identification judiciaire) :	359	333
soit par traces papillaires	149	117
soit par ADN	158	170
soit par traces de semelles	52	46
Relations par traces de semelles	64	105
Relations par ADN	51	36
Personnes dactyloscopiées	1473	1277
Prises ADN sur la personne	1078	1116
Effacements des fiches dactyloscopiques	1296	1187
Effacements de profils ADN	949	935
NUMERIQUE		
Données extraites des téléphones en Térabyte (TB)	16	20
Affaires stockées sur serveur en Térabyte (TB)	118	84

Comparé à 2020, le volume extrait des supports de données numériques diffère d'environ 30 TB. Il y a lieu de rester prudent et de ne pas interpréter ce chiffre comme une tendance en baisse. En effet, 2021 n'a pas fait l'objet d'affaires avec des séquestres de plus de 10 TB comme en 2020. De plus, un tri plus important a été réalisé sur les lieux d'intervention ce qui a permis de mieux cibler les supports mais cette pratique est récente. Une tendance pourrait se dégager à partir de fin 2022, sachant toutefois que le volume augmente et que les prix des supports baissent et sont de plus en plus accessibles.

2.3.5 Gestion des ressources humaines

	2020	2021
Débriefeur-euse-s à Police cantonale	6	10
Débriefings/defusings effectués	63	35
Agent-e-s blessés en service	25	24
Blessures ayant produit des jours d'arrêt de travail	5	7
Jours d'absence (accident professionnel)	175	108
Taux de présence	95 %	95 %
Nombre de collaborateur-trice-s à temps partiel	125	141

Comme pour 2020, en situation Covid-19, il y a aussi eu une diminution des jours d'absence due à l'annulation ou au report de certaines formations continues.

La cellule « Polcare » a eu des contacts et entretiens avec des collaborateurs et collaboratrices de la Police cantonale à la suite de différents problèmes professionnels ou privés. Pour certaines personnes, le soutien de l'AI et de l'Espace santé-social s'est avéré important pour la réintégration dans le monde du travail.

Les débriefeurs et débriefeuses de la Police cantonale ont été sollicités à 35 reprises pour apporter l'appui et le soutien nécessaire aux policiers et policières ayant été confrontés à des situations particulièrement difficiles (accidents mortels, suicides, levées de corps, etc.).

2.3.6 Renouvellement des cadres

Les cadres souhaitant rejoindre le pool échelon II et ainsi accéder à terme à une fonction de chef-fe de section ou de chef-fe de brigade, sont passés par un assessment interne qui nous a permis non seulement de sélectionner nos futurs sous-officiers et sous-officières supérieurs, mais également de donner aux personnes non retenues des pistes de formations pour faire évoluer leurs compétences.

2.3.7 Formations

2.3.7.1 CIFPol (école de police)

L'année 2021 a vu la première volée d'aspirants et aspirantes formés sur deux ans selon le nouveau concept de formation dont l'introduction avait été retardée d'une année en raison de la pandémie. Sur les 26 aspirants et aspirantes présents en début d'année, 23 se sont présentés à l'examen préliminaire concluant leur 1^{re} année de formation. La réussite de cet examen leur octroie le titre de « policier et policière en formation » et leur donne accès à la seconde année qui se déroulera sous forme de stages pratiques au sein des corps de la gendarmerie et de la Police de sûreté.

2.3.7.2 Formation professionnelle hors école de police

La Police cantonale ne s'engage pas seulement pour la formation professionnelle de ses aspirants et aspirantes de police. En 2021, elle a formé 5 stagiaires 3+1 (maturité professionnelle commerciale), 3 apprenti-e-s commerciaux et un mécanicien en maintenance automobile. De plus, 3 stagiaires post-bachelor ont été employées dans des secteurs spécifiques et 5 stagiaires étudiants en sciences criminelles ont découvert le domaine pratique à la Police de sûreté.

2.3.7.3 Formations continues

L'offre de formation continue a pu être étoffée grâce à la prise de mesures de protection sanitaire. En raison de la coupure liée à la pandémie, la formation dans les domaines sécuritaires s'est concentrée sur la révision des

fondamentaux, tant pour les collaborateurs et collaboratrices des domaines opérationnels que ceux des services support.

	2020	2021
Formations maintien de l'ordre	0	12
dont Groupe de maintien de l'ordre romand (GMO)	0	8
Formations supérieures domaine police (CAS CEP)	5	4
Formations supérieures autres domaines (CAS, DAS)	0	7
Formations de l'Institut Suisse de Police (ISP), par types de formation	8	37
Formations pour les collaborateurs et collaboratrices dans les domaines sécuritaires (en heures par agent-e / an)	4	14
Formation pour les partenaires		
Nombre de modules organisés	24	13
dont modules pour les polices communales	2	5
Nombre de personnes formées	264	266
dont agents et agentes des polices communales	20	62
Formation judiciaire romande (FJR), nombre d'inspecteurs et inspectrices formés	33	35

2.3.7.4 « Respecter et vivre la diversité »

« Athéna »

La Police cantonale est confrontée au défi d'augmenter le nombre de femmes à des postes de cadre. Un groupe de projet « Athéna » a organisé 5 séances auxquelles toutes les collaboratrices ont été invitées pour leur permettre de s'exprimer sur les problématiques qu'elles rencontrent et d'amener leurs idées pour faire évoluer la situation. Un rapport avec des propositions sera soumis à l'Etat-major au printemps 2022.

« HATE »

En vue d'assurer une prise en charge toujours plus professionnelle des personnes victimes de discrimination, notamment quant à leur orientation sexuelle, la Police cantonale a initié une formation en collaboration avec des intervenants et intervenantes externes, spécialistes en homophobie et transphobie.

A ce jour, les cadres des différents échelons hiérarchiques ont suivi cette formation et au terme de 2022, tous les agents et agentes de la Police cantonale l'auront reçue.

2.3.7.5 Formation des partenaires

L'offre de formation au profit des partenaires de la Police cantonale a également été développée. En sus des formations habituelles, plusieurs demandes de formation concernaient notamment les aspects de communication en situation difficile (désescalade) et de gestion de personnes quérulentes, au profit de collaborateurs et collaboratrices œuvrant au sein d'hotlines ou de services en lien avec la lutte contre la pandémie.

La formation de base au profit des inspecteurs et inspectrices affectés à la surveillance du marché du travail (SMT) du Service public de l'emploi (SPE) a été réalisée avec succès. Ces modules ont été organisés en raison de l'entrée en vigueur au 01.01.2020 de la Loi sur l'emploi et le marché du travail (LEMT). Des thématiques sécuritaires, judiciaires et administratives y ont été abordées.

2.3.7.6 Formation judiciaire romande

La formation judiciaire romande (FJR), au profit des inspecteurs et inspectrices des corps de police romands, a pu être maintenue dans le respect des mesures sanitaires grâce aux possibilités logistiques offertes par le bâtiment MAD 3.

2.3.7.7 Echanges linguistiques

Le bilinguisme est une force au sein de la Police cantonale qu'il s'agit de faire vivre. Le personnel de la Police cantonale peut ainsi suivre des cours d'Etat dans la langue partenaire et, depuis 2021, à la suite d'un partenariat entre la Police cantonale fribourgeoise et celle de Bâle-Campagne, des échanges de deux mois dans l'autre corps sont organisés. En 2021, trois membres de la Police cantonale ont pris leurs quartiers à Liestal, alors que nous avons accueilli une agente bâloise à Fribourg entre avril et mai. Les premières expériences étant positives, ce partenariat est reconduit en 2022.

2.3.8 Informatique et télécommunications

En matière d'informatique et de télécommunication, l'accent principal a été mis sur les objets suivants :

- > Système central d'information Zephyr :
 - > mise en place de la gestion des dossiers de l'Unité de gestion des menaces ;
 - > digitalisation et optimisation des processus de traitement pour les séquestres ;
 - > automatisation et paramétrage de différentes interfaces ;
- > Mise à niveau de l'infrastructure, remplacement de serveurs physiques pour l'infrastructure de virtualisation ;
- > Mise en place d'un outil de service management ;
- > Mise à niveau du système de dispositif de protection pour l'infrastructure ;
- > Migration, mise à niveau et déploiements de software des postes de travail ;
- > Migration, mise à niveau et déploiements des applications métier pour les smartphones ;
- > Déploiement d'un système de visioconférence sur des postes de travail ;
- > Mise en service et optimisation des outils pour le télétravail ;
- > Migration et mise à niveau de différents composants de la centrale téléphonique du 117 à la Centrale d'Engagement et d'Alarmes (CEA) ;
- > Maintenance et exploitation du réseau radio Polycom ;
- > Initialisation du projet maintien de la valeur infrastructure de communication Polycom (WEP 2030) ;
- > Appui technique pour l'OCC, dans le cadre de la pandémie ;
- > Lancement d'une campagne de sensibilisation de sécurité informatique pour le personnel (hameçonnage).

2.3.9 Logistique et infrastructures

2.3.9.1 Mobilité

	2020	2021
Voitures	230	232
dont électriques/gaz	3	5
dont hybrides	14	15
Motos	11	11
Bateaux	4	4
Vélos électriques	22	33

Début de la construction du nouveau bateau pour la Police du lac

La construction du bateau a débuté fin mai dans les ateliers du chantier naval de l'entreprise Shiptec AG à Lucerne. Hormis quelques retards liés à la fourniture de composants dus à la pandémie, l'avancement est conforme au plan de construction. Le bateau devrait être livré au printemps 2022.

2.3.9.2 Infrastructures

46 projets de moyenne à grande importance ont été réalisés et 45 bons de travaux ont été demandés aux artisans de l'Etat au profit des 42 bâtiments occupés par la Police cantonale. Plus de 1450 interventions diverses (rafraîchissements, entretiens, peintures, sols, pannes, aménagements, etc.) ont été effectuées.

Principaux projets :

- > Mise aux normes de la détection incendie et de la sécurité-feu du MAD 8 ;
- > Assainissement de l'interphonie et de la vidéosurveillance du BAPOL ;
- > Sécurisation et rénovation du poste de Courtepin ;
- > Nouvelle cuisine au poste de Morat et rénovation du couloir et de la porte d'entrée du personnel ;
- > Assainissement des couloirs de l'étage -1 du MAD 8 ;
- > Assainissement de la rampe et de l'étage -1 du parking du BAPOL.

La Police cantonale veut mettre en place une stratégie infrastructurelle pour les 10 prochaines années. Il s'agit de passer d'une logique des bâtiments à celle des prestations. Cette stratégie doit également prendre en compte les nouveaux phénomènes (temps partiels, présence et locaux de travail là où cela fait sens, évolution des besoins, mutualisation, regroupement, etc.) et intégrer la transition énergétique de la mobilité de la police.

2.3.9.3 Habillement, équipement et armement (HEA)

Gestion du matériel personnel et collectif ainsi que de l'armement pour l'ensemble de la Police cantonale.

- > Renouvellement des gilets pare-balles personnels, 255 pièces remplacées cette année ;
- > Validation du nouveau gilet pare-balles collectif, début du renouvellement en 2022 ;
- > L'anorak UNIMATOS sera remplacé par la veste GTX Paclite plus légère ;
- > Début du remplacement des mitraillettes HK-MP5, validation de nouvelles armes.

2.3.9.4 Logistique

Commission logistique

Présidée par le chef des Services généraux, elle est composée de 14 membres, issus de tous les services de la Police cantonale. Elle a pour but de répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices en termes de mobilité, d'équipement et d'armement, de matériel informatique et d'infrastructures. Elle s'est réunie à cinq reprises. Actuellement, elle traite 21 projets et en a, à ce jour, terminé 23.

Le Vidocq

Depuis la mi-août, le restaurant du bâtiment administratif de la Police cantonale à Granges-Paccot est exploité par ORS. Ce partenariat donne entière satisfaction à toutes les parties. Les deux responsables sont en charge de la formation de 5 apprentis (AFP) issus de la migration. Quatre termineront leur cursus au printemps 2022 et un a commencé cet automne sa formation de 2 ans.

Le restaurant n'a jamais cessé d'être exploité durant la pandémie. Il accueille quotidiennement un grand nombre de personnes de la Police cantonale, mais aussi d'autres employé-e-s de l'Etat, ainsi que le personnel engagé dans la Task Force sanitaire.

Au cours de ces 12 derniers mois, le restaurant a servi 17 557 repas, soit une moyenne de 95 par jour d'exploitation.

2.4 Domaines d'évolution – perspectives

2.4.1 Momentum

Dès le 1^{er} janvier 2022, la Police cantonale s'étoffera de nouvelles prestations et adaptera progressivement ses structures et son organisation. Le personnel civil sera également renforcé jusqu'en 2026 et des fonctions d'assistantes et assistants de sécurité seront nouvellement créées.

La première étape de ce projet consiste à renforcer la capacité de conduite et de gestion de la Police cantonale.

Quatre nouvelles unités ont ainsi été créées :

- > Remplaçant-e du chef de la Police de sûreté :
Ce poste consiste à renforcer la conduite du commandement de la Police de sûreté et professionnaliser la suppléance du chef PS. Ce développement permettra également d'augmenter la capacité de pilotage du corps de la police judiciaire.
- > Chef-fe de l'unité pilotage-procédures-qualité :
Le rythme des mises à jour des procédures et des directives s'intensifie. Pour orienter la stratégie de l'entreprise, il est nécessaire de se baser sur différentes statistiques. La formation et la gestion de l'activité au quotidien de nos collaborateurs et collaboratrices nécessitent de devoir disposer en temps réel du cadre légal adéquat.
- > Chef-fe des unités spéciales :
La professionnalisation et la complexité croissantes du travail de spécialiste nécessitent une conduite et une gestion plus homogène et plus constante d'entités telles que la section canine, la section du lac et groupe des plongeurs et plongeuses, le groupe des convoyeurs et convoyeuses ainsi que le GRIF. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique identique à celle des corps de police suisses.
- > Chef-fe du commissariat cybercriminalité :
L'évolution exponentielle des délits commis sur (ou à travers) l'univers numérique ainsi que le traitement des informations et des traces numériques rend un tel développement incontournable.

2.4.2 Criminalité digitale (cyber)

La numérisation de la société et de notre économie ne cesse de s'accroître. Les progrès technologiques rapides modifient le comportement des gens et leur offrent de nombreuses nouvelles possibilités. Les criminels ne s'ont pas tardé à profiter de cette évolution pour déployer leurs activités illicites sur le terrain virtuel. La dimension criminelle cyber s'accroît de manière exponentielle. Elle met à mal les infrastructures numériques privées ou publiques et génère chaque année des millions de profits pour les escrocs.

Afin de pouvoir répondre à cette nouvelle forme de criminalité, la Police cantonale va, en 2022, se doter d'un nouveau commissariat qui deviendra le centre de compétence cantonal en matière de criminalité digitale, dans la poursuite des infractions cyber, la sauvegarde et l'exploitation de toute trace numérique, ainsi que dans la formation du personnel policier et des partenaires. La police assurera aussi la prévention qui demeure, en l'état, l'outil le plus efficace pour lutter contre ce type de criminalité, et la communication dans ce domaine.

2.4.3 Discriminations « HATE »

La Police cantonale continue de s'impliquer en vue d'encourager les personnes à annoncer les cas de discriminations en tout genre (sexuelle, raciale, etc.). La plateforme opérationnelle s'est élargie avec l'intégration d'associations de défense féminine.

2.4.4 Tour de France

Le dimanche 10 juillet 2022, les coureurs passeront par le sud de notre canton lors de la 9^e étape (Châtel-Saint-Denis-Bulle-Intyamon). En ce premier jour de vacances d'été, la Police cantonale sera mise à forte contribution en matière d'effectifs et de gestion de la mobilité, la route devant être fermée près de 3 heures avant l'arrivée des cyclistes.

3 Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)

Chef de service : Christophe Bifrare

3.1 Protection de la population

3.1.1 Activités courantes

Le domaine de la protection de la population a été représenté lors de séances et groupes de travail mis sur pied par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays (OFAE), MétéoSuisse, la Centrale nationale d'alarme (CENAL), ainsi que dans le cadre de la plateforme ABC des cantons et de différentes conférences latines dans le domaine de la protection de la population.

Le service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM) a connu une réorganisation fondamentale en 2021. Au cours de cette réorganisation, le domaine de la protection de la population a vécu différents changements. Au 1^{er} septembre 2021, la gestion des sirènes ainsi que de la plateforme POLYALERT a été transférée de la protection civile à la protection de la population. Au 1^{er} novembre 2021, le secteur des constructions (abris privés et abris publics) a également été assigné à la protection de la population. De plus, à la suite de démissions et des départs à la retraite, plusieurs postes ont été repourvus.

Situation due à la pandémie Covid-19, une partie des ressources a été mobilisée durant plusieurs mois, avec pour conséquence que la révision de la loi cantonale sur la protection de la population (LProtPop) n'a pas pu avancer aussi rapidement que prévu. Après plusieurs mois de suspension, les travaux rédactionnels ont repris à la fin du mois de mai 2021 avec une nouvelle composition du COPIL. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi a été repoussée à 2023.

Dans le cadre du projet « Protection des infrastructures critiques », initié par l'OFPP, le recensement des infrastructures critiques et la rédaction des dossiers d'ouvrage avec les exploitants se sont poursuivis.

Afin de garantir les transmissions en cas de catastrophe, la protection de la population a organisé des formations POLYCOM pour les membres partenaires de la protection de la population. Celles-ci ont été dispensées par le CIPCI.

À la suite de la signature de la convention de collaboration avec les radios-amateurs (RAF), ceux-ci, sur la base d'une planification des emplacements établie avec tous les partenaires de la protection de la population, ont poursuivi leurs travaux de montage de ce réseau ainsi que procédé à la pose d'installations fixes dans les PC de l'Organe cantonal de conduite.

3.1.1.1 Abris privés et publics

Sur la base des pièces justificatives fournies, des communes ont été autorisées à utiliser les contributions de remplacement pour le règlement de certaines prestations dans le domaine de l'entretien des constructions.

Construction	2020	2021
Abris privés		
Constructions projetées	69	68
Total des places protégées	4532	3407
Dans 57 abris obligatoires / Dans 60 abris obligatoires	3680	2169
Dans 12 abris privés communs / dans 12 abris privés communs	852	1238
Constructions réalisées	68	87
Total des places protégées	4060	4883
Dans 55 abris obligatoires / dans 39 abris obligatoires	2779	3861
Dans 10 abris privés communs / dans 11 abris privés communs	630	680
Dossiers en cours :	502	507
Contributions de remplacement destinées à la construction de places protégées	2561	2584
Contributions de remplacement perçues	2 048 800 francs	2 067 200 francs
Abris publics		
Constructions réalisées en 2021	3	1
Places protégées	651	342

3.1.1.2 Sirènes

L'essai annuel des sirènes a été conduit le 3 février 2021 et les mesures de correction ont été entreprises dans les meilleurs délais (4 sirènes sur 259 ont présenté des déficiences).

3.1.1.3 Exercices

Du 2 au 4 novembre 2021, la protection de la population a participé de manière restreinte à l'exercice national d'épizootie NOSOS 21, lequel a été conduit par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Cet exercice visait l'entraînement à la gestion de crise en lien avec la Peste porcine africaine.

Le 2 décembre 2021, la protection de la population a participé de manière restreinte à l'exercice national NAIADE. Sous la conduite de l'OFPP, l'exercice visait à tester les procédures, notamment d'alarme, en cas de rejets radioactifs dans l'Aar par la centrale nucléaire de Mühleberg.

Etat dû à la pandémie Covid-19, une partie des exercices prévus en 2021 a été soit annulée, soit repoussée. Toutefois, les préparatifs de ces derniers se sont poursuivis, notamment celui prévu d'exercer conjointement l'EMCC Neuchâtel, l'OCC Fribourg et la cellule de crise de Groupe E SA dans le cadre de l'exercice BLACKOUT.

3.1.1.4 Organe cantonal de conduite (OCC)

L'année 2021 a, pour la deuxième année consécutive, été marquée par la pandémie Covid-19 qui a nécessité un deuxième engagement de l'OCC. L'engagement qui avait débuté le 28 octobre 2020 a pris fin le 31 mai 2021.

Au 1^{er} juin 2021, l'OCC a reçu une nouvelle mission, à savoir de fournir une image globale de la situation COVID et de proposer au Conseil d'Etat de prendre des mesures extraordinaires et exceptionnelles. De plus, il a appuyé la taskforce enseignement dans la planification de l'année scolaire 2021/2022 sous COVID ainsi que dans le suivi de l'évolution de la pandémie.

Au mois de juillet 2021, un état-major baptisé UMBRELLA 21 a été mis sur pied par la Police cantonale afin d'assurer la gestion des interventions, la communication ainsi que le suivi de situation à la suite des fortes

précipitations et crues dans le canton. L'OCC a contribué à la coordination des mesures au niveau cantonal et intercantonal ainsi qu'à l'établissement de l'image générale de la situation.

En raison de la pandémie, l'OCC ne s'est pas réuni durant l'année 2021 dans le cadre de ses séances ordinaires. Toutefois, de nombreux contacts bilatéraux ont eu lieu à différents sujets.

En 2021, l'OCC a subi des mutations parmi ses membres, à savoir :

- > Nomination d'un nouveau chef EM OCC, à la suite du départ de son prédécesseur ;
- > Nomination d'un nouveau suppléant du chef EM OCC, à la suite de la réorganisation du service de la protection de la population et des affaires militaires ;
- > Nomination d'un nouveau suppléant pour la Protection civile, à la suite du départ de son prédécesseur ;
- > Nomination d'un nouveau chef suppléant du service information, à la suite du départ de sa prédécesseuse.

De plus, certains départs, remplacements et nouvelles incorporations ont eu lieu parmi les spécialistes OCC, destinés à renforcer l'OCC en fonction de l'événement, notamment en lui apportant le savoir de spécialistes.

En raison de la pandémie, le rapport annuel des spécialistes OCC n'a pas eu lieu en 2021. En revanche, ils ont été invités à suivre, sous la conduite d'un instructeur de l'OFPP, des modules de formation qui traitaient des activités de conduite et des produits qu'ils pourraient livrer à l'OCC.

3.1.1.5 Organes communaux de conduite

Comme l'année précédente, la protection de la population a renoncé en 2021 à rassembler les chefs ORCOC pour leur rapport annuel. Cette manifestation s'avérait inutile au vu de la suppression des ORCOC telle que prévue par le projet de la nouvelle LProtPop.

En 2021, plusieurs ORCOC ont communiqué leur dissolution, à savoir :

- > ORCOC Mont-Vully (rétroactivement au 1^{er} janvier 2021) ;
- > ORCOC Haute-Broye (au 1^{er} janvier 2022) ;
- > ORCOC Sarine Ouest (au 1^{er} janvier 2022) ;
- > ORCOC Haut-Lac (au 1^{er} janvier 2022).

3.1.1.6 Plans d'engagement

Sur mandat de l'OCC, la protection de la population a poursuivi avec les partenaires nécessaires, dont également ceux des cantons voisins, la rédaction de différents plans d'engagement :

- > « LAGO TRE », afin de faire face à un accident sur les trois lacs ;
- > Plans d'intervention complémentaires OPAM pour l'entreprise Transports publics fribourgeois SA (TPF) à Givisiez ;
- > Concept pour la mise en place dans tous les cantons de « points de rencontre d'urgence » (PRU) afin qu'en cas de pannes des moyens d'information et de communication, la population puisse y trouver des informations et y annoncer des urgences.

Les plans d'engagement existants n'ont pas subi de mise à jour conséquente.

3.2 Protection civile

3.2.1 Mission

Le secteur de la protection civile (PCi) planifie et conduit les tâches dans les domaines :

-
- > Opération : instruction et engagement du bataillon PCi, achat et gestion de matériel, de véhicules et d'équipements, entretien et exploitation des ouvrages de conduite et des constructions, exploitation des systèmes de communication (POLYCOM) ;
 - > Instruction : instruction de base des astreints, formation des spécialistes ainsi que formation des cadres ;
 - > Support : gestion des systèmes informatiques de gestion, gestion et convocation des astreints.

3.2.2 Opération

3.2.2.1 Organisation

En fin d'année 2020, l'état-major de bataillon a rédigé un dossier général d'ordres pour les différents engagements et cours devant avoir lieu en 2021. Ce dossier d'ordres contient les missions 2021 pour les compagnies ainsi que l'ensemble des lignes directrices de la PCi pour les domaines du personnel, des engagements, de la logistique, de l'aide à la conduite ainsi que pour le domaine de l'instruction. En parallèle de l'instruction, des engagements dit prévisibles, la PCI et son état-major ont été fortement sollicités en 2021 pour répondre aux missions dites non-prévisibles à savoir celles liées au COVID-19 ainsi que l'engagement UMBRELLA (crues et inondations durant l'été).

3.2.2.2 Cours de répétition

Durant l'année, la planification a été en permanence adaptée avec succès afin que les missions COVID-19 et missions dites non-prévisibles puissent être menées en parallèle des engagements planifiés (interventions en faveur de la collectivité). L'évolution du COVID-19 pouvant être difficilement anticipée, la PCi a fait preuve de flexibilité et de réactivité pour remplir l'ensemble de ses tâches. Grâce à l'excellent travail et la disponibilité de l'ensemble des astreints et cadres, les travaux au profit de la collectivité et autres engagements ont tous pu être effectués avec succès et à la grande satisfaction des partenaires. Ces mobilisations se sont déroulées selon un plan de protection COVID-19 très strict rendant certes l'organisation et la conduite plus complexes mais permettant à la PCi d'être en tout temps opérationnelle et toujours efficace. Finalement, 14 907 jours de service ont été accomplis durant l'année 2021.

3.2.2.3 Engagements

Divers engagements au profit de manifestations d'envergure nationale voire internationale ont été accomplis durant l'année pour soutenir les collectivités ainsi que les partenaires de la protection de la population. Ces activités ont eu lieu notamment lors des manifestations telles que le Tour de Romandie, la course de Morat-Fribourg ou les courses FIS d'Adelboden ainsi que pour le test annuel des sirènes.

Durant l'été, l'opération UMBRELLA a été déclenchée à la suite de la montée des eaux dans la région de la Broye et du Vully. Selon les missions ordonnées par l'OCC, la PCi a, dans un premier temps, effectué des contrôles et sécurisé les berges et, dans un deuxième temps, effectué des travaux de remise en état. Finalement, 328 jours de service ont été accomplis au profit de cette mission.

Concernant les missions en lien avec le COVID-19, la PCi a été engagée toute l'année en appui dans les centres de vaccination de Fribourg et de Bulle. Elle a soutenu la vaccination mobile dès le mois d'août. Dès la rentrée scolaire de septembre, elle a également appuyé la « task force école » dans le testing au sein des écoles. Quelques tâches logistiques au profit de la « task force sanitaire » ont été accomplies en parallèle tout au long de l'année. Au total, 8037 jours de service ont été générés au profit des missions COVID-19.

3.2.3 Instruction

3.2.3.1 Organisation

Le centre d’instruction de la protection civile de Sugiez a également repris ses formations de base, ses cours de spécialistes et ses cours de cadres. Plus de 200 astreints et cadres ont été formés durant l’année. Dans un contexte pandémique délicat, ce chiffre est bon car il a fallu composer avec une situation complexe, tant au niveau du personnel qu’au niveau de l’organisation et de la conduite.

3.2.3.2 Taux d'occupation

Nombre de jours de service	2020	2021
Ecoles de formation	1310	1360
Cours de cadres intercantonaux	120	40
Cours de répétition	85	256
Autres (ASTAG, OFPP, Police ...)	1014	1150
Total	2529	2806

Participants aux Ecoles de formation au CIPCI de Sugiez	2020	2021
Préposés à l'assistance	45 (dont 3 JU)	14
Pionniers	36 (dont 3 JU)	45 (dont 3 JU)
Aides à la conduite	12	43
Préposés aux infrastructures	19	9 (dont 3 JU)
Préposés au matériel	17 (dont 3 JU)	6 (dont 2 JU)
Cuisiniers	5 (dont 2 NE)	5
Chauffeurs		20
C gr appui, assistance	28	37
C sct	8	25
Cdt cp GTIR	-	10 (dont 2 GE)
Total	170	214

Cours intercantonaux pour cadres et spécialistes et cours de la Confédération

Fonction	Emplacement	Participants 2020	Participants 2021
Spécialiste PBC (f/D)	Schlieren / BE	-	1
Cdt cp	Grône	3	-
Chef de section (d)	Spiez	1	-
Chef de section (f)	Bernex	1	-
Spécialiste PBC (f)	Bernex	2	-
Cours cadres et spécialistes / OFPP (f/d)	Schwarzenburg	17	17
Cours pour instructeurs / OFPP (f/d)	Schwarzenburg	4	15
Total		33	28

3.2.4 Support

3.2.4.1 Administration et informatique

Le système informatique central SIPA est désormais utilisé par tous les cantons. L'échange de dossiers est directement effectué en ligne. La plateforme est connectée à la base de données cantonale des habitants FriPers, ce qui facilite la mise à jour des adresses.

Le canton de Fribourg représente la Suisse latine dans le groupe de travail spécialisé SIPA PCi. Ce dernier est en charge du développement et de l'amélioration de la plateforme.

3.2.4.2 Affaires disciplinaires

Affaires disciplinaires	2020	2021
Renonciations après enquête pénale préliminaire :	2	8
Avertissements (cas de peu de gravité) :	1	3
Dénonciations pour infraction à la LF :	34	40

Recrutement 2021

Centre de recrutement	Préposés à la conduite	Préposés à l'assistance	Pionniers	Préposés à l'infrastructure	Préposés matériel	Cuisiniers	Total
Payerne (f)	24	30	30	6	3	2	95
Sumiswald (d)	16	13	7	6	3	1	46
Total	40	43	37	12	6	3	141
2020	23	29	20	10	5	4	91

3.3 Administration militaire

3.3.1 Mission

Le commandement d'arrondissement assure la gestion des militaires domiciliés dans le canton, conduit les activités de recrutement et de libération, traite les demandes de déplacement de service ainsi que les affaires disciplinaires et pénales, administre le tir hors service.

Le bureau de la taxe d'exemption procède aux opérations de perception et de recouvrement de la taxe d'exemption pour l'ensemble des assujettis du canton.

L'intendance des bâtiments militaires gère les exploitations militaires cantonales, soit principalement la Place d'armes de Fribourg. Elle assume la conduite du personnel d'exploitation, assure la gestion administrative et financière et s'occupe de l'entretien et de la maintenance.

3.3.2 Commandement d'arrondissement

3.3.2.1 Promotions d'officiers

99 officiers domiciliés dans le canton ont été promus en 2021 par le Conseil fédéral ou par le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), soit 6 colonels, 4 lieutenants-colonels, 14 majors, 17 capitaines, 15 premiers-lieutenants et 43 lieutenants.

3.3.2.2 Service d'instruction des formations

En 2021, 760 demandes ont abouti à 681 déplacements de service (89.6 %) ainsi qu'à 79 refus (10.4 %). 14 demandes de reconsidération ont été traitées.

Motifs des demandes de déplacement de service	2020	2021
Apprentissage	5.8 %	5.9 %
Etudes	53.7 %	56.2 %
Professionnel	22.1 %	21.1 %
Perfectionnement professionnel	6.9 %	7.2 %
Séjour à l'étranger	0.7 %	1 %
Raison médicale	4.1 %	4.1 %
Autres raisons	6.2 %	4.2 %

De plus, 461 dossiers, hors de notre sphère de compétence, ont été transmis pour suite utile au Commandement de l'instruction de l'armée.

3.3.2.3 Tir hors service

Mutations au sein de la commission cantonale de tir		
Sous-commission	Démissions durant 2021	Nominations
1 FR Sarine / Glâne	Adj EM Jérôme Tinguely	Lt Sébastien Rossier (2021) Col Jean-Claude Haldimann (2022)
3 FR Gruyère / Veveyse	Lt col EMG Julien Grand Adj sof Maxime Bourguet Sgt Abigaël Friedli	Sgtm chef Louis Falcy (2021) Lt col Christian Guillaume (2022)
5 FR Broye		Lt Tobias Gebhart (2022)

Participation aux exercices fédéraux

	Tir au fusil à 300 m		Tir au pistolet	
	Tir obligatoire	Tir en campagne	Programme fédéral	Tir en campagne
Année	Tireurs	Tireurs	Tireurs	Tireurs
2021	6095	3498	781	1190
2020	2470	2802	589	689
2019	6592	5363	899	1939

Nombre de jeunes tireurs

2021	583
2020	350
2019	696

3.3.2.4 Affaires disciplinaires et pénales

Aucune procédure disciplinaire en lien avec le tir obligatoire n'a eu lieu en 2021, car celle-ci se rapporte à l'obligation 2020 qui a été suspendue par le commandement de l'armée en raison du COVID.

29 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut à la journée d'information, 8 pour un deuxième défaut et 5 pour un troisième défaut.

87 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut au recrutement, 17 pour un deuxième défaut, et 11 pour un troisième défaut. 1 conscrit a été déféré à la justice militaire pour de multiples défauts.

3.3.2.5 Activités de recrutement

Journées d'information

29 journées d'information pour les conscrits de la classe d'âge 2003 ont été organisées à l'institut agricole de Grangeneuve (printemps) et sur la place d'armes de Fribourg (automne) par le commandement d'arrondissement.

La planification des périodes d'écoles de recrues entre dix-neuf et vingt-cinq ans des 919 conscrits de langue française et des 291 conscrits de langue allemande a été établie de la manière suivante :

Conscrits francophones de la classe d'âge 2003

Année	1 ^{er} départ (mi-janvier)	2 ^e départ (début juillet)
2022	0 %	7.3 %
2023	11.3 %	28.1 %
2024	17.4 %	16.6 %
2025	8.7 %	4 %
2026	2.1 %	2.7 %
2027	0.9 %	0.6 %
2028	0 %	0.3 %

Conscrits alémaniques de la classe d'âge 2003

Année	1 ^{er} départ (mi-janvier)	2 ^e départ (début juillet)
2022	0 %	2.8 %
2023	17.5 %	27.5 %
2024	21.3 %	18.9 %
2025	4.5 %	5.5 %
2026	1 %	1 %
2027	0 %	0 %
2028	0 %	0 %

Organisation du recrutement

En 2021, les recrutements dans les Centres de recrutement de Payerne (VD) et de Sumiswald (BE) ont abouti aux décisions suivantes :

	Payerne (f)		Sumiswald (d)	
	2020	2021	2020	2021
Nombre	726	1058	257	405
Aptes au service militaire	423 (58.2 %) dont 39 service long	647 (61.2 %) dont 60 service long	176 (68.5 %) dont 21 service long	268 (66.2 %) dont 32 service long
Aptes au service PCi	34 (4.7 %)	79 (7.5 %)	31 (12.1 %)	41 (10.1 %)
Inaptes au service	106 (14.6 %)	167 (15.8 %)	29 (11.3 %)	61 (15.1 %)

	Payerne (f)		Sumiswald (d)	
Ajournés au recrutement compl.	57 (7.9 %)	66 (6.2 %)	13 (5 %)	22 (5.4 %)
Ajournés d'une année	9 (1.2 %)	11 (1 %)	2 (0.8 %)	2 (0.5 %)
Ajournés de deux ans	2 (0.3 %)	9 (0.8 %)	1 (0.4 %)	3 (0.7 %)
Licenciement administratif	95 (13.1 %)	79 (7.5 %)	5 (1.9 %)	8 (2 %)

Service sans arme

En 2021, 5 demandes de service militaire sans arme ont été présentées.

3.3.2.6 Libération de service

402 militaires ayant terminé leurs obligations militaires, soit 10, resp. 12 ans après leur promotion au grade de soldat, ont été libérés au 31 décembre 2021. L'inspection de libération a eu lieu sur une journée à la caserne de La Poya à Fribourg.

En application des articles 29 et 30 de l'Ordonnance du 21 novembre 2018 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM), les militaires souhaitant garder l'arme personnelle (fusil d'assaut 90 ou pistolet) ont dû fournir un permis d'acquisition d'armes. Sur les 376 militaires armés (libération et déséquipement des services longs), 15 (4 %) ont demandé la cession de l'arme en toute propriété. Lors de la remise de l'arme, une indemnité fixée par le DDPS a été perçue à raison de 30 francs pour le pistolet et de 100 francs pour le fusil d'assaut 90.

Les officiers supérieurs de la classe d'âge 1971, les capitaines de la classe d'âge 1977 et les officiers subalternes de la classe d'âge 1985, les sous-officiers supérieurs libérés ainsi que les officiers ayant prolongé leurs obligations au-delà de l'âge réglementaire soit au total 36 officiers et sous-officiers supérieurs, ont également été libérés au 31 décembre 2021. Une cérémonie présidée par le Directeur de la sécurité et de la justice s'est tenue pour remercier ces cadres des services accomplis.

3.3.3 Taxe d'exemption de l'obligation de servir

Le canton comptait 9417 assujettis à la taxe en 2021 (- 2.8 % par rapport à 2020).

812 astreints au service militaire ou au service civil ont été soumis à la taxe parce qu'ils n'ont pas accompli leur service en 2020.

Pour 1009 assujettis, la taxe a été réduite en fonction du nombre total des jours de service accomplis dans l'année d'assujettissement, et cela à raison d'un dixième par tranche de 50 jours de service militaire effectués (75 jours de service civil).

Pour 981 assujettis ayant servi dans la protection civile, la taxe a été réduite de 4 % pour chaque jour accompli dans l'année d'assujettissement. Le nombre important de jours de service PCi accomplis durant l'année 2020 pour lutter contre le COVID a eu un fort impact sur les rentrées et perdurera sur les prochains exercices. Cette diminution est atténuée pour l'année 2021 par un rattrapage des arriérés de paiement de 376 426.38 francs.

Le taux de la taxe s'élève à 3 % du revenu imposable IFD, mais à 400 francs au minimum. Pour 2271 assujettis, elle a été calculée sur la base de la taxe minimale.

528 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'un handicap physique, mental ou psychique majeur ou percevant une rente ou une allocation pour impotent de l'assurance-invalidité.

54 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'une atteinte portée à leur santé par le service militaire ou civil.

378 assujettis binationaux ont bénéficié d'une exonération sur la base d'accords internationaux.

Le remboursement a lieu une fois que la durée totale des services obligatoires a été accomplie. Cela représente un montant de 557 753.45 francs.

Aucune décision sur réclamation n'a été l'objet d'un recours auprès de la Cour fiscale du Tribunal cantonal.

Perception de la taxe dans le canton

	2020	2021
Taxes payées par les assujettis	8 233 529.10	7 913 252.99
Remboursements (remplacement de service)	495 795.05	557 753.45
Produit net de la perception	7 737 734.05	7 355 499.54
Part de la Confédération (80 %)	6 190 187.24	5 884 399.63
Part du canton (20 %)	1 547 546.81	1 471 099.91
Intérêts moratoires portés en compte	87 969.95	77 410.25
Intérêts sur montants à restituer	5097.65	3681.60
Solde des arriérés	3 034 636.78	2 658 210.40
Montant des actes de défaut de biens	192 057.95	159 071.98

Statistiques

	2020	2021
Nombre de décisions de taxation	15 557	14 699
Nombre de décisions avec taxe minimale (Fr. 400.-)	2252	2271
Nombre d'assujettis exonérés (art. 4 LTEO)	1057	1050
Montant des taxes abandonnées	2526	14 459.96
Montant des taxes remises	22 426.35	14 834.55
Arrangements de paiements	1363	1071
Sommations/rappels avant poursuite	2026	2189
Réquisitions de poursuites	551	689
Décisions de remboursements	1070	1082
Décisions de restitutions	1390	1204

3.3.4 Place d'armes de Fribourg – Caserne de la Poya

Les travaux suivants ont été réalisés :

- > Entretien courant de tous les bâtiments de la caserne

Etant donné que la caserne sera exploitée pour les besoins de l'armée jusqu'à fin 2023, ces travaux d'entretien sont absolument indispensables afin d'assurer aux militaires qui y logent un certain confort ainsi qu'un maximum de sécurité.

4 Service de la population et des migrants (SPoMi)

Chef de service : Patrick Pochon

4.1 Police des étrangers

4.1.1 Activités courantes

4.1.1.1 Permis délivrés

	2020	2021
Autorisations d'établissement	3114	2887
Autorisations de séjour	4014	4326
Autorisations de séjour de courte durée	1795	2013
Autorisations frontalières UE/AELE	416	449
Prolongations de l'autorisation de séjour ou du délai de contrôle de l'autorisation d'établissement	17 301	13 881

4.1.1.2 Visas de retour en Suisse

	2020	2021
Visas de retour en Suisse	249	169

4.1.1.3 Effectif de la population étrangère résidant dans le canton au 31 décembre, sans les requérants d'asile ni les personnes admises provisoirement

	2020	2021
Avec autorisations d'établissement	51 485	52 528
Avec autorisations de séjour	21 808	22 590
Avec autorisations de courte durée	1796	1842
Avec autorisations frontalières	1339	1496
Totaux	76 428	78 456

4.1.1.4 Mesures administratives

	2020	2021
Auditions effectuées par le Service	165	198
Rejets de demandes d'entrée et d'autorisation	42	48
Décisions de renvoi (séjours illégaux)	179	172
Injonctions de départ selon directive européenne	36	22
Refus d'autorisations de séjour, de prolongations d'autorisations ou révocations	74	51
Révocations d'autorisations d'établissement	7	4
Menaces de refus ou de révocation	28	24
Décisions en matière d'assistance judiciaire	3	1
Décisions de détention en vue de refoulement rendues	116	201
Décisions de détention en vue de refoulement exécutées	87	140

	2020	2021
Renvois après détention sous la compétence d'une autre autorité	20	45
Renvois de personnes sous le coup d'une expulsion pénale	16	39
Nombre de personnes renvoyées par vol spécial	4	5
Séances de contrôle auprès du Tribunal des mesures de contrainte (TMC)	18	26
Renonciations à la procédure orale par le TMC	28	28
Assignations et interdictions de pénétrer un territoire	76	80
Rejets de permis pour cas personnel d'extrême gravité	49	58
Recours jugés au Tribunal cantonal et au TMC contre l'ensemble de ces mesures administratives	63	61
Recours admis, totalement ou en partie	6	10
Affaires rayées du rôle	5	6

4.1.2 Événements particuliers

La crise sanitaire n'a nullement réfréné la croissance de la population étrangère du canton. A fin 2021, son solde migratoire, positif, s'est élevé sur 12 mois à 2028 personnes, contre 1796 à fin 2020 et 887 à fin 2019.

Le Brexit, intervenu au 1^{er} janvier 2021, n'a pas eu de répercussions sur l'évolution de l'effectif de cette population, tant le nombre des ressortissants britanniques dans le canton demeure réduit (571 personnes au 31 décembre 2021).

Les mesures destinées à contrer la propagation du coronavirus ont quant à elles eu une incidence plus mesurée que l'année précédente sur les renvois sous contrainte. Les 140 situations dans lesquelles il a été nécessaire en 2021 de mettre en œuvre une détention administrative pour assurer l'exécution du renvoi excèdent même celles dénombrées en 2019 (133), alors qu'en 2020, année caractérisée par des paralysies de longue durée dans les lignes aériennes, seuls 87 pareils cas avaient été enregistrés.

Dans ce contexte en outre, depuis octobre 2021, une base légale est entrée en vigueur autorisant la réalisation de tests covid nonobstant le refus de la personne concernée. Toutefois, le service n'a dû ordonner le recours à cette mesure qu'à 2 reprises. Néanmoins, au regard de certaines destinations non encore desservies, le défaut de possibilité de renvoi de Suisse a encore conduit en 2021 au prononcé de nombreuses interdictions de pénétrer des zones déterminées (spécialement dans les centres-villes) à l'encontre d'auteurs de comportements transgressifs.

Enfin, la mise en œuvre effective d'expulsions pénales a culminé en 2021 à 39 situations, nettement plus qu'en 2020 (16) et 2019 (24).

4.2 Domaine de l'asile

4.2.1 Activités courantes

	2020	2021
Personnes envoyées dans les centres d'enregistrement	10	7
Requérants d'asile attribués au canton de Fribourg	242	349
Annonces en matière d'activité professionnelle	1254	1409
Permis pour cas personnel d'extrême gravité	44	83
Total des demandeurs d'asile séjournant dans le canton (hors centre Gouglera) au 31 décembre	188	150
Total des étrangers admis provisoirement séjournant dans le canton au 31 décembre	1713	1673

4.2.1.1 Centre fédéral de requérants d'asile de la Gouglera à Giffers

	2020	2021
Nombre de personnes affectées à la Gouglera et ayant fait l'objet d'une décision de renvoi	378	552
Nombre de départs volontaires dans les 140 jours	34	47
Nombre de renvois par la contrainte dans les 140 jours	17	27
Nombre de disparitions dans les 140 jours	203	268
Nombre de personnes toujours en procédure après 140 jours et attribuées au canton	96	76
Nombre de personnes dont le renvoi s'est révélé impossible dans les 140 jours et attribuées au canton	33	54
Nombre de personnes hébergées au 31 décembre	101	185

4.2.2 Evénements particuliers

Le Centre fédéral de la Gouglera est dédié principalement aux requérants d'asile appelés à devoir quitter la Suisse. Le service, en charge de ces renvois, collabore à cet effet étroitement avec le Secrétariat d'Etat aux migrations et la Police cantonale. Le nombre de nouveaux requérants d'asile affectés en 2021 au Centre a crû de plus de 46 % par rapport à l'année précédente. Les disparitions durant le délai maximal légal d'hébergement dans les centres fédéraux (soit 140 jours), en particulier avant la mise en œuvre d'un renvoi, sont demeurées élevées (régulièrement environ 50 %).

4.3 Main-d'œuvre étrangère

4.3.1 Activités courantes

4.3.1.1 Annonces de ressortissants UE/AELE

	2020	2021
pour activité limitée à 3 mois maximum auprès d'un employeur suisse	5602	6903
pour travailleurs détachés	4250	4928
pour prestataires de services transfrontaliers indépendants	1767	2317

4.3.1.2 Autorisations préalables concernant les ressortissants de la Croatie*

	2020	2021
Autorisations de longue durée	1	2
Autorisations de courte durée	0	3
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	0	0

*Depuis le 1^{er} janvier 2017, les ressortissants croates bénéficient en Suisse de la libre circulation des personnes. L'accès au marché du travail ne leur est cependant accordé que si sont respectées la priorité des travailleurs en Suisse en recherche d'emploi ainsi que les conditions de rémunération et de travail, et pour autant que les contingents des autorisations qui leur sont réservées ne sont pas épuisés. Le 7 décembre 2018, le Conseil fédéral a décidé de prolonger cette période transitoire jusqu'au 31 décembre 2021.

4.3.1.3 Autorisations préalables concernant les prestataires de services UE/AELE

	2020	2021
Autorisations de longue durée	2	3
Autorisations de courte durée	41	42

	2020	2021
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	114	195

4.3.1.4 Autorisations préalables pour ressortissants de pays tiers

	2020	2021
Autorisations de longue durée	44	38
Autorisations de courte durée	39	41
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	39	27
Autorisations pour artistes (musiciens)	0	5

4.3.1.5 Autres décisions

	2020	2021
Refus d'autorisation	22	42
Décisions sur réclamation	0	5

4.3.1.6 Mesures administratives

En vertu de l'art. 122 LEI, un employeur qui enfreint à plusieurs reprises les prescriptions du droit des étrangers peut se voir rejeter totalement ou partiellement ses demandes d'admission de travailleurs étrangers ou peut être menacé de ces sanctions.

	2020	2021
Avertissements	0	0
Sommations/menaces	0	1
Suspensions/rejets	0	0

4.3.2 Evénements particuliers

L'année 2021 n'a pas connu de fléchissement quant à la demande des entreprises fribourgeoises en main-d'œuvre étrangère qualifiée. Le contingent cantonal des autorisations de séjour B prévues à cet effet a ainsi été totalement épuisé. Les annonces d'activités hors autorisations de séjour ont quant à elles augmenté de 21 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, à la suite du Brexit, les ressortissants britanniques sont quant à eux assimilés à des ressortissants de pays tiers. Un accord a néanmoins permis aux citoyens déjà en Suisse de conserver les droits acquis au plus tard le 31 décembre 2020. Mais ceux qui entendent s'installer nouvellement en Suisse et y exercer une activité économique doivent dorénavant passer par une procédure d'autorisation pour être admis sur le marché du travail, aux conditions restrictives prévues par la loi sur les étrangers et l'intégration, et non plus à celles, avantageuses, de l'Accord sur la libre circulation des personnes. Des contingents d'autorisations de séjour, séparés et libérés trimestriellement, ont été réservés aux nouveaux travailleurs et prestataires de services du Royaume-Uni. Dans ce contexte, 14 autorisations contingentées ont été accordées en 2021 dans le canton.

4.4 Passeports, cartes d'identité suisses et documents pour étrangers

4.4.1 Activités courantes

4.4.1.1 Documents délivrés

	2020	2021
Passeports ordinaires biométriques	12 008	16 640

	2020	2021
Cartes d'identité	21 812	31 670
Passeports provisoires	159	417
Documents de voyage biométriques pour étrangers	393	504
Titres de séjour biométriques pour étrangers	12 198	10 373
Titres de séjour sécurisés pour étrangers	1147	20 031
Visas de retour Schengen pour étrangers admis provisoirement	7	38

4.4.2 Evénements particuliers

Une part de la demande de citoyens suisses sevrés de voyages l'année précédente s'est reportée sur 2021, contribuant à l'augmentation de 42 % du nombre de documents établis à leur intention sur la période.

Depuis le 1^{er} février 2021, avec la dernière étape de l'introduction d'un titre de séjour sécurisé pour les ressortissants étrangers au bénéfice des droits découlant de l'Accord sur la libre circulation des personnes, tous les permis de séjour et d'établissement (premier octroi ou prolongation) de l'ensemble des ressortissants étrangers du canton revêtent dorénavant la forme d'une carte intégrant diverses données directement saisies au sein du secteur passeports suisses-biométrie. La fréquentation du secteur a ainsi augmenté d'environ 50 %. Les besoins en ressources supplémentaires ont pu être anticipés.

4.5 Harmonisation des registres

4.5.1 Activités courantes

La Plateforme informatique Fripers permet de disposer au niveau cantonal des données des habitants de tous les registres communaux du canton en temps réel. L'accès à ces données fait l'objet d'un processus d'autorisation auprès du SPoMi.

	2020	2021
Nombre total d'accès actifs au 31 décembre 2021	2281	2373

4.5.2 Evénements particuliers

Au regard des besoins du Référentiel cantonal s'agissant de la détermination d'un identifiant unique à toute personne en lien direct avec un organe de l'Etat, le SPoMi a été impliqué dans les travaux relatifs aux comparaisons de données personnelles entre diverses sources, en particulier celles du Registre Central des assurés des assurances sociales fédérales (UPI), des registres des Contrôles des habitants, de l'état civil et du système d'information sur les étrangers.

5 Service de la Police du commerce (SPoCo)

Chef de service : Alain Maeder

5.1 Etablissements publics

5.1.1 Activités courantes

5.1.1.1 Autorisations délivrées

	2020	2021
Patentes A d'hôtellerie	2	0
Patentes B d'établissement avec alcool	19	21
Patentes C d'établissement sans alcool	1	2
Patentes D de discothèque	0	0
Patentes E de bar complémentaire d'hôtel	1	0
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	5	1
Patentes spéciales H	13	7
Patentes I d'établissement parahôtelier	9	6
Patentes T de traiteur	7	13
Patentes V de cuisine ambulante	8	17
Patentes en vue de la reprise d'un établissement en activité	218	177
Renouvellements de patente	541	747
Changements de dénomination	38	24
Extensions de patente	13	37

5.1.1.2 Mesures administratives

	2020	2021
Non-renouvellements de patente	6	6
Retraits de patente	1	3
Refus de patente	4	2

5.1.1.3 Décompte des patentes d'établissements publics

	2020	2021
Patentes A d'hôtellerie	108	109
Patentes B d'établissement avec alcool	681	682
Patentes C d'établissement sans alcool	18	16
Patentes D de discothèque	16	14
Patentes E de bar d'hôtel	12	13
Patentes F de restaurant de nuit	3	3
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	110	100
Patentes spéciales H	472	455
Patentes I d'établissement parahôtelier	127	127

	2020	2021
Patentes T de traiteur	71	78
Patentes U de bar dépendant d'un local de prostitution	1	1
Patentes V de cuisine ambulante	40	53
Totaux	1659	1651

5.1.1.4 Fumée passive

	2020	2021
Fumoirs autorisés	71	71

5.1.1.5 Formation obligatoire

	2020	2021
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en français	81	77
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en allemand	5	8
Personnes ayant obtenu leur certificat de capacité professionnelle	85	81

5.1.1.6 Formation partielle

	2020	2021
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentes G, T ou V en français	28	21
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentes G, T ou V en allemand	7	2
Personnes ayant réussi le test pour détenteurs de patentes G, T ou V	31	21
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en français	27	28
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en allemand	12	15
Personnes ayant réussi le test relatif à la loi sur les établissements publics	37	38

5.2 Boissons alcooliques

5.2.1 Activités courantes

5.2.1.1 Autorisations délivrées

	2020	2021
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	88	97
Kiosques et stations d'essence	11	7

5.2.1.2 Mesures administratives

	2020	2021
Retraits de patente	1	0

5.2.1.3 Décompte des patentes de boissons alcooliques

	2020	2021
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	527	547
Kiosques et stations d'essence	77	74

5.3 Loteries et collectes

5.3.1 Activités courantes

5.3.1.1 Autorisations délivrées

	2020	2021
Petites loteries	10	11
Collectes	79	87

5.4 Appareils de jeu

5.4.1 Activités courantes

5.4.1.1 Autorisations délivrées

	2020	2021
Appareils de distraction	129	118

5.5 Salons de jeu

5.5.1 Activités courantes

5.5.1.1 Autorisations délivrées

	2020	2021
Patentes de salon de jeu	0	0

5.5.1.2 Décompte des autorisations de salons de jeu

	2020	2021
Patentes de salon de jeu	6	6

5.6 Prostitution

5.6.1 Activités courantes

5.6.1.1 Autorisations délivrées

	2020	2021
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de la prostitution	2	3

5.6.1.2 Mesures administratives

	2020	2021
Retrait d'autorisation	0	0

5.6.1.3 Décomptes des autorisations

	2020	2021
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de prostitution	31	28

5.7 Commerce itinérant

5.7.1 Activités courantes

5.7.1.1 Autorisations délivrées

	2020	2021
Autorisations pour commerçants itinérants	16	16
Autorisations d'exploiter une activité foraine ou un cirque	4	4

5.8 Crédit à la consommation

5.8.1 Activités courantes

5.8.1.1 Décomptes des autorisations

	2020	2021
Exercice à titre professionnel de l'activité de courtier en crédit	10	11

5.9 Activité à risque

5.9.1 Activités courantes

5.9.1.1 Autorisations délivrées

	2020	2021
Autorisations pour activité à risque	10	10

5.10 Poids et mesures

5.10.1 Activités courantes

5.10.1.1 Instruments de mesure vérifiés

	2020	2021
Balances pour la vente directes au public	527	664
Balances non destinées à la vente directe au public	1022	1046
Balances pour véhicules routiers et balances ferroviaires	66	43
Balances spéciales	154	132
Balances à fonctionnement automatique	19	23
Instruments de pesage étiqueteurs de prix	136	136
Ensembles de mesurage de volume (produits pétroliers)	1252	1252
Distributeurs routiers de gaz naturel et de pétrole liquéfié	2	1
Ensembles de mesurage de volume pour denrées alimentaires	34	33
Appareils mesureurs de composants gazeux et de fumée diesel	226	200

5.10.1.2 Contrôles des préemballages

	2020	2021
Même quantité nominale	246	230
Préemballages aléatoires	301	340

5.10.1.3 Surveillance du marché

	2020	2021
Points de vente publics contrôlés	114	172

5.11 Indication des prix

5.11.1 Événement particulier

En collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), une campagne de contrôle est mise sur pied chaque année dans un secteur spécifique. En 2021, ce contrôle a porté sur les prix comparatifs d'articles d'aménagement intérieur, d'articles de sport et d'appareils électroniques de loisirs vendus en ligne. Il en est ressorti que les prix comparatifs indiqués pour les articles d'aménagement intérieur étaient corrects dans la plupart des cas. Dans environ 60 % des cas, les prix indiqués lors des auto-comparaisons et des comparaisons avec la concurrence étaient également corrects. Dans les trois domaines contrôlés en revanche, la majorité des comparaisons avec des prix indicatifs ou des prix publics conseillés étaient erronées. La méconnaissance des dispositions de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) était le plus souvent à l'origine de leur mauvaise application. La campagne a ainsi permis de sensibiliser ces secteurs de vente à cette réglementation qui consiste à promouvoir une concurrence loyale et à protéger les consommateurs.

6 Service de la justice

Cheffe de service : Lise-Marie Graden

6.1 Activités

6.1.1 Barreau

La Commission d'examen des candidats au barreau a délivré un brevet de capacité à Mmes Lorène Balboa, Géraldine Barras, Natacha Bossel, Chantal Bugnon, Dominique Axelle Chopard, Emilie Dafflon, Elodie Adeline Droz, Claire Ducrot, Alissia Gil, Corina Göldi, Camille Jendly, Christina Maria Joller, Soraya Kaniama, Andrea Manuela Kaufmann, Nanina Müller, Emilie Rossier, Valentina Scazzari, Natascha Sommer, Michèle Stritt, Camille Urfer, Dunia Vaucher-Crameri et Sarah Vuille et MM. Pascal Betticher, Matthieu Dinet, Sébastien Gaeschlin, Maxime Henchoz, Florian Mauron, Flavien Morard, David Richon, Fabien Schafer, Patrick Schurtenberger, Louis Steullet et Paul Ernst Stübi.

La Commission du barreau, quant à elle, a traité notamment les affaires suivantes :

Statistiques	2020	2021
Inscriptions au registre cantonal des avocats et des avocates	20	21
Radiations du registre cantonal des avocats et des avocates	9	9
Plaintes et dénonciations	12	19

Statistiques	2020	2021
Levée du secret professionnel	10	15
Autorisations de stage d'avocat	42	53
Réductions de la durée du stage d'avocat	4	12
Radiation du registre cantonal des avocats-stagiaires et avocates-stagiaires	-	-
Etaient inscrits au 31 décembre 2021 :		
Avocats inscrits au Registre cantonal des avocats et des avocates	235	247
Avocats inscrits au Tableau fribourgeois des avocats membres de l'UE et de l'AELE	5	6
Avocats stagiaires	147	149

6.1.2 Notariat

La Commission du notariat a siégé deux fois en 2021 et a notamment traité les affaires suivantes par voie de circulation :

Statistiques	2020	2021
Patentes de notaire	3	3
Renonciations à la patente de notaire	2	2
Plaintes et dénonciations	3	1
Levée du secret professionnel	1	7
Autorisations de stage de notaire	2	2
Réductions de la durée du stage de notaire	1	-
Radiation du registre des notaires-stagiaires	-	-

Au 31 décembre 2021, il y avait 55 notaires en exercice, dont 9 notaires n'entrant plus dans le calcul du nombre maximal fixé par la loi sur le notariat.

6.1.3 Assistance judiciaire en matière civile

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, le Service de la justice a reçu 1573 avis d'octroi de l'assistance judiciaire se répartissant ainsi :

	Assistance avec remboursement	Assistance sans remboursement	Total
Tribunal cantonal	-	167	167
Tribunal de la Sarine	1	421	422
Tribunal de la Singine	-	72	72
Tribunal de la Gruyère	1	272	273
Tribunal du Lac	-	92	92
Tribunal de la Glâne	-	103	103
Tribunal de la Broye	-	110	110
Tribunal de la Veveyse	-	67	67
Justices de paix	5	262	267
Totaux	7	1566	1573

1562 listes de frais d'avocats et des greffes des justices de paix ont été payées en 2021 pour un montant de 5 301 298 francs (1415 listes de frais pour un montant de 4 646 116 francs en 2020).

A teneur des articles 123 LJ et 123 CPC, le Service de la justice peut, dans un délai de 10 ans, demander le remboursement partiel ou total de l'assistance judiciaire lorsque la situation financière de la personne bénéficiaire le permet.

En 2021, un montant de 590 545 francs a été récupéré à ce titre (478 828 francs en 2020).

6.1.4 Assistance judiciaire en matière pénale

Depuis le 1^{er} janvier 2011, et en vertu du nouveau code de procédure pénale suisse, l'assistance judiciaire en matière pénale est décidée par chaque instance judiciaire au fil de la procédure. Les statistiques concernant cette assistance judiciaire se trouvent dans les rapports des différents tribunaux.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, le Service de la justice a reçu 798 décisions relatives à l'assistance judiciaire pénale (789 décisions en 2020).

1069 listes de frais d'avocat ont été payées en 2021 pour un montant de 3 277 449 francs (948 listes de frais pour un montant de 3 134 360 francs en 2020).

6.1.5 Assistance judiciaire en matière administrative

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, le Service de la justice a reçu 109 avis d'assistance judiciaire en matière administrative (95 décisions en 2020).

102 listes de frais d'avocat ont été payées en 2021 pour un montant de 164 588 francs (98 listes de frais d'avocat pour un montant de 168 882 en 2020).

6.1.6 Entraide judiciaire

Le Service de la justice procède aux transmissions nécessaires à l'entraide judiciaire internationale. En 2021, il a traité 14 demandes provenant d'autorités judiciaires du canton, mais aucune demande provenant d'autorités judiciaires d'Etats étrangers.

6.1.7 Médiation judiciaire

6.1.7.1 Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs

En 2021, la Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs a inscrit 2 médiateurs/trices au tableau et n'a procédé à aucune radiation.

La Commission demande aux médiateurs et médiatrices assermentés de lui fournir leurs statistiques annuelles. A ce jour, les chiffres 2020 sont connus, pas encore ceux de 2021.

Statistiques, nombre de médiations	2019	2020
	Total	Total
Droit civil :	314	379
Médiations en cours de procédure :	65	94
Générales	-	-
En droit de la famille (couple)	15	2
En droit de la famille (enfants)	48	91
En matière de succession	2	-
En matière de curatelle	-	1

Statistiques, nombre de médiations	2019	2020
Médiations à titre privé :	249	285
Générales	90	49
En droit de la famille (couple)	118	52
En droit de la famille (enfants)	36	179
En matière de successions	5	5
Droit pénal :	123	77
Médiations en procédure concernant un majeur	21	16
Médiations en procédure concernant des mineurs (BMPM)	102	61
Résultats des procédures de médiation en 2020 :		
Médiations civiles en procédure :		
Médiations abouties (accord)	16	47
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	14	17
Médiations non abouties (échec)	7	12
Médiations en cours au 31 décembre 2020	35	54
Médiations civiles à titre privé :		
Médiations abouties (accord)	145	191
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	24	65
Médiations non abouties (échec)	28	25
Médiations en cours au 31 décembre 2020	58	92
Médiations pénales :		
Médiations abouties (accord)	61	77
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	1	2
Médiations non abouties (échec)	28	29
Médiations en cours au 31 décembre 2020	70	40

6.1.7.2 Bureau de la médiation pénale pour mineurs

Le Bureau exerce la médiation en procédure pénale des mineurs, sur délégation du Tribunal pénal des mineurs.

Rattaché administrativement au Service de la justice, il comprend deux médiateurs francophones et une médiatrice germanophone.

Statistiques	2020	2021
Nombre d'affaires déléguées par les juges (processus de médiation)	61	73
Concernant (nombre de mineurs impliqués comme mis en cause)	71	80
Et également (nombre de jeunes adultes mis en cause)	15	17
Ainsi que (nombre de lésés/victimes impliqués)	72	79
Affaires ne concernant qu'un seul mineur mis en cause	39	42
Affaires concernant deux mineurs mis en cause	13	20
Affaires concernant trois mineurs mis en cause ou plus (jusqu'à 6)	9	11
Répartition selon le sexe		
Garçons	54	65
Filles	17	15

Statistiques	2020	2021
Répartition selon la langue		
Français	64	63
Allemand	7	17
Provenance		
Fribourg-Ville	9	14
Sarine campagne	12	15
Gruyère	18	11
Broye	6	10
Glâne	8	4
Veveyse	6	6
Singine	5	14
Lac	4	6
Autre canton	3	-
Autre pays	-	-
Résultats du traitement des affaires		
Processus ayant conduit à un accord de médiation	53	43
Processus de médiation n'ayant pas abouti	22	16
Décision de retrait de plainte	7	6
Processus en cours au 31 décembre 2021	36	44

6.1.8 Surveillance des fondations classiques

Les principales activités de surveillance comprennent l'assujettissement de fondations, l'examen annuel des rapports d'activité et des comptes, la modification des statuts, l'examen de règlements, ainsi que la dissolution, la liquidation et la radiation de fondations.

Par ailleurs, l'Autorité de surveillance a été saisie de deux plaintes concernant la même fondation. Elle a ouvert une enquête et procédé à différents actes d'instruction. A l'issue de ceux-ci, aucune mesure de surveillance n'a été jugée nécessaire.

Au 31 décembre 2021, 264 fondations classiques étaient surveillées par le canton – représentant une valeur totale au bilan de l'ordre de 1310 millions de francs (au 31 décembre 2020).

L'autorité de surveillance a rendu une décision d'assujettissement à surveillance de fondation nouvellement constituée. Trois fondations ont été dissoutes et radiées.

7 Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP)

Chef de service : Xavier Orsini

7.1 Activités

7.1.1 Sanctions pénales

7.1.1.1 Peines

En 2021, 406 jugements (y compris les ordonnances pénales) pour des peines privatives de liberté (ci-après : PPL) sans sursis ou avec sursis partiel (seule la partie ferme étant comptabilisée) ont été adressés au SESPP par les autorités judiciaires fribourgeoises, dont :

Désignation	2020	2021
Jugements pour des peines ≤ 6 mois	270	289
Jugements pour des peines > 6 mois et ≤ 1 an	41	56
Jugements pour des peines > 1 an	43	61
Total	354	406

En 2021, 48 jugements (toute peine confondue) intégrant une assistance de probation et/ou règles de conduite ont été adressés au SESPP.

7.1.1.2 Mesures thérapeutiques et internement

En 2021, 11 jugements prononçant une mesure pénale ont été adressés au SESPP, dont :

Articles	Désignation	2020	2021
Art. 59 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des troubles mentaux	4	3
Art. 60 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des addictions	4	4
Art. 61 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – mesures applicables aux jeunes adultes	0	0
Art. 63 CP	Traitement ambulatoire pendant l'exécution de la PPL ou en liberté	9	4
Art. 64 CP	Internement	0	0
Total		17	11

Au 31.12.2021, 67 personnes condamnées exécutaient une mesure pénale, soit :

Articles	Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2021
Art. 59 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des troubles mentaux	23	22
Art. 60 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des addictions	6	10
Art. 61 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – mesures applicables aux jeunes adultes	1	1
Art. 63 CP	Traitement ambulatoire pendant l'exécution de la PPL ou en liberté	37	32
Art. 64 CP	Internement	2	2

Articles	Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2021
Total		69	67

7.1.1.3 Autres mesures

En 2021, le SESPP a reçu :

Désignation	2020	2021
Jugements prononçant une expulsion judiciaire obligatoire	62	64
Jugements prononçant une expulsion judiciaire facultative	0	2
Jugements prononçant une interdiction	0	7
Total	62	73

7.1.2 Prestations administratives diverses

Désignation	2020	2021
Convocations en régime ordinaire	75	58
Convocations en régime d'exécution facilitée (semi-détention)	15	16
Condamnations PPL déléguées à un autre canton	42	40
Condamnations PPL déléguées par un autre canton	26	18
Signalement au système de recherche informatisée de police (ci-après : RIPOL)	229	427
Mandats adressés à la Police cantonale aux fins d'exécution d'une PPL	16	24
Ordres de transfert d'établissement à établissement	135	93
Total	538	676

7.1.3 Nombre de journées de détention et de condamnés

Etablissement	Journées de détention		Condamné(s)	
	2020	2021	2020	2021
Etablissement de détention fribourgeois – site Bellechasse/FR	29 537	31 998	219	156
Etablissement de détention fribourgeois- site Prison centrale/FR	3185	3655	226	274
Etablissement de détention fribourgeois – Maison de détention Les Falaises/FR	2345	2146	20	20
Le Tremplin « Foyer Horizon », Fribourg/FR	0	0	0	0
Fondation St Louis, Fribourg/FR	413	648	2	2
Fondation Le Torry, Fribourg/FR	324	0	10	0
Foyer Le Radeau, Orsonnens/FR	846	1442	5	4
Horizon Sud, Marsens/FR	365	365	1	1
Etablissement de la Plaine de l'Orbe/VD	2950	2888	11	10
Prison La Croisée, Orbe/VD	0	0	0	0
Prison de la Tuilière, Lonay/VD	476	566	17	16
Fondation Saphir, Corcelles/VD	365	365	1	1
Fondation Bartimée, Grandson/VD	888	365	4	1
EMS Sylvabelle SA, Provence/VD	1024	730	3	2
Etablissement du Simplon, Lausanne/VD	116	15	2	1

Etablissement	Journées de détention		Condamné(s)	
Fondation les Oliviers, Le Mont-sur-Lausanne/VD	213	10	2	1
Fondation Le Levant, Lausanne/VD	0	368	0	3
Etablissement de Bellevue, Gorgier/NE	484	1086	4	5
Foyer Pernod, Boudry/NE	0	0	0	0
Fondation Ressource, La Côte-aux-Fées/NE	209	0	1	0
CAAD, Saxon/VS	1026	396	4	2
Centre éducatif de Pramont/VS	6	0	1	0
Prison de Champ-Dollon, Puplinge/GE	40	165	7	16
Curabilis, Puplinge/GE	1268	1716	8	7
Etablissement de la Brenaz, Puplinge/GE	1587	528	6	6
Maison Le Vallon/ Vandoeuvres/GE	97	0	1	0
Fondation Addiction Jura, Les Genevez /JU	0	315	0	1
Pénitencier d'Hindelbank/BE	670	598	2	2
Pénitencier de Witzwil / BE	184	593	2	3
Etablissement St-Jean, Le Landeron/BE	1098	1099	3	4
Fondation Terra Vecchia, Schüpfen/BE	365	0	1	0
Inselspital Bern (Quartier cellulaire)/BE	54	106	12	14
Stiftung Tannenhof, Gampelen/BE	365	0	1	0
UPD Etoine, Berne/BE	29	0	1	0
Felber-Stiftung, Berne/BE	365	365	1	1
Haus Gilgamesch, Basel/BS	0	0	0	0
Pénitencier de Lenzburg/AG	499	366	4	2
Realta, Cazis/GR	0	67	0	1
Pénitencier de Pöschwies/ZH	552	685	2	2
Arxhof, Niederhof/ZH	0	153	0	1
Etablissement de Bostadel/ZG	365	395	1	2
Psychiatrische Dienste Thurgau, Münsterlingen/TG	365	365	1	1
Etablissement de Kalchrain, Hüttwilen/TG	254	365	1	1
Autres courtes peines hors canton	4796	4509	307	324
Total	57 725	59 433	885	887

7.1.4 Décisions rendues par le SESPP en matière d'exécution de PPL et de mesures

Dans le cadre de ses nombreuses prérogatives, le SESPP est amené à rendre une multitude de décisions formelles, sujettes à recours, soit auprès de la Direction de la sécurité et de la justice, soit directement, conformément à l'art. 74 LEPM, auprès du Tribunal cantonal.

Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur la libération conditionnelle d'une personne condamnée à une peine de plus de 2 ans, à une mesure thérapeutique ou à l'internement, voire dans les autres cas prévus à l'art. 8 LEPM, le SESPP est tenu de requérir le préavis de la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité du canton de Fribourg (CLCED).

Les décisions suivantes ont été ordonnées :

PPL (exceptés TIG et EM)	2020	2021
Octroi de la libération conditionnelle aux deux tiers	39	55
Octroi de la libération conditionnelle à une date ultérieure	10	2
Refus de libération conditionnelle	34	32
Prolongation du délai d'épreuve	0	0
Exécution sous forme dérogatoire (art. 80 CP)	0	0
Total	83	89

Mesures thérapeutiques et internement	2020	2021
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 59 CP)	3	3
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 59 CP)	14	14
Levée de la mesure (art. 59 CP)	1	1
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 60 CP)	3	0
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 60 CP)	1	1
Levée de la mesure (art. 60 CP)	4	1
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 61 CP)	0	0
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 61 CP)	1	1
Levée de la mesure (art. 61 CP)	0	0
Levée de la mesure (art. 63 CP)	15	9
Refus de la levée de la mesure et poursuite (art. 63 CP)	18	24
Octroi de la libération conditionnelle de l'internement (art. 64 CP)	0	0
Refus de la libération conditionnelle de l'internement (art. 64 CP)	2	2
Demande de prolongation de la mesure (toute mesure confondue)	6	3
Total	68	59

Autres décisions	2020	2021
Ordonnances de traitement et/ou de placement (mesures thérapeutiques)	26	26
Régime de travail externe (TEx)	12	7
Régime de travail et logement externes (TeLEx)	3	1
Passage en secteur ouvert	37	36
Autorisations de sortie (hors délégation)	173	172
Interruption de la sanction (art. 92 CP)	1	0
Demande de changement de sanction	0	0
Assistance judiciaire	1	2
Droit à l'information (selon l'art. 92a CP)	3	2
Total	256	246

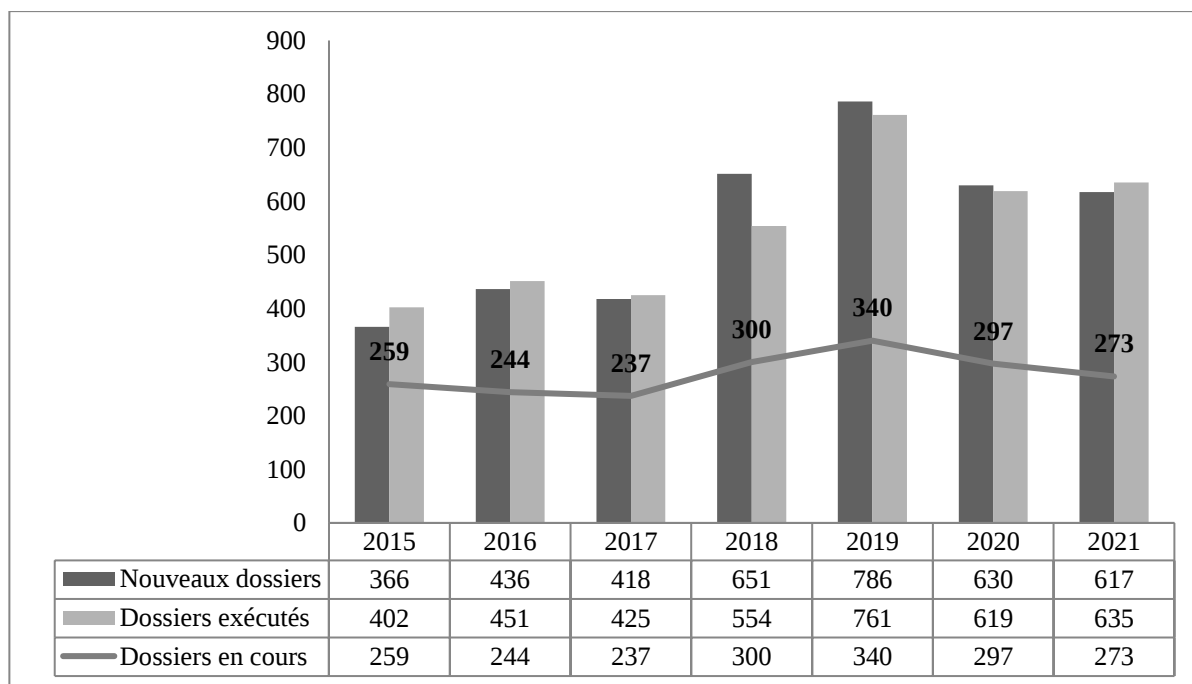
7.1.5 Exécution des peines en milieu ouvert

7.1.5.1 Travail d'intérêt général (TIG)

La peine exécutée sous forme de travail d'intérêt général est accomplie au profit de bénéficiaires, établissements médicaux-sociaux, administrations communales et cantonales, groupements forestiers, œuvres d'utilité publique, réseau hospitalier, etc. Quatre heures de travail d'intérêt général correspondent à un jour de privation de liberté. Une peine (y compris peines pécuniaires et amendes) ou un solde de peine de maximum 6 mois (= 720 heures de TIG) est exécutable sous cette forme.

Dès l'année 2018, avec le retour du TIG en tant que modalité d'exécution facilitée de la sanction, trois types de TIG se côtoient, à savoir les peines de TIG prononcées selon l'ancien droit, l'exécution sous forme facilitée de peines privatives de liberté ainsi que le « paiement » par le travail de peines pécuniaires et amendes.

	Nombre de cas reçus par type de peine		Heures effectuées		Correspondant à	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
TIG aCP	9	10	10 851	4355		
PPL	124	105	9160	11 948	2290 jours	2987 jours
Peines pécuniaires / Amendes	617	590	17 553	18 437	463 768 francs	371 229 francs
Total	750	705	37 564	34 740		



Remarque : un dossier peut concerner plusieurs peines.

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dossiers exécutés	402	451	425	554	761	619	635
Heures exécutées	40 716	45 160	46 990	44 794	43 557	37 564	34 740

En 2021, 635 dossiers ont été traités et clos par le secteur PMO dans le cadre d'une exécution sous forme de TIG.

Parmi ces derniers,

- > 460 ont été exécutés avec succès ;
- > 175 (dont 44 à la suite d'une renonciation de la personne condamnée) ont été retournés à l'autorité compétente (autorité judiciaire ou autorité d'exécution) en vue de l'exécution de la PPL sous forme ordinaire, recouvrement de la peine pécuniaire ou amende, voire de l'exécution/conversion sous une autre forme.

Les PPL de plus de 3 mois sans sursis exécutées sous forme de TIG peuvent bénéficier, à l'instar des peines exécutées en SD ou en régime ordinaire, de la libération conditionnelle. En 2021, 7 décisions d'octroi de la libération conditionnelle ont été rendues, toutes favorables.

7.1.5.2 Surveillance électronique (EM)

A compter du 1^{er} janvier 2018, l'EM constitue une nouvelle modalité d'exécution facilitée. Elle est appliquée pour les PPL entre 20 jours et 12 mois (Frontdoor), en remplacement du TEx/TeLEx pour une durée de 3 à 12 mois (Backdoor) ou comme moyen de surveillance des mesures de substitution (art. 237 CPP). Au 31 décembre 2021, le Service disposait de 5 bracelets électroniques dont le taux d'utilisation a été de 43 %.

L'exécution d'une PPL sous EM permet d'imposer une participation aux frais d'exécution au condamné (de manière générale, un montant de 15 francs par jour est perçu). Le Service a pu ainsi encaisser un montant de 11 835 francs en 2021 (20 385 francs en 2020).

EM	Prévenus / Condamnés		Journées exécutées	
	2020	2021	2020	2021
Frontdoor	14	14	1359	789
Backdoor	0	0	0	0
Mesures de substitution (art. 237 CPP)	0	0	0	0
Autres contextes	0	0	0	0

Le taux de réussite a été de 100 % pour l'EM en Frontdoor. En 2021, le Service s'est vu déléguer 1 dossier d'exécution de PPL sous EM par des cantons tiers (6 en 2020).

En 2021, le SESPP a rendu 4 décisions de libération conditionnelle (7 en 2020), dont 100 % de décisions d'octroi (100 % en 2020).

7.1.5.3 Mesures de substitution (art. 237 CPP)

Sur requête du Ministère public, le Tribunal des mesures de contrainte peut ordonner des mesures de substitution à la détention provisoire. En 2021, le secteur a pris en charge le suivi de 12 nouveaux dossiers (16 en 2020). Au 31 décembre 2021, 23 personnes étaient astreintes à de telles mesures (18 au 31 décembre 2020).

A noter qu'aucune mesure de substitution n'a été assortie d'une surveillance par EM en 2021.

7.1.6 Peines privatives de liberté de substitution (PPLS)

Une amende/peine pécuniaire impayée, non exécutable par la voie de poursuite pour dettes, est convertie en jours de détention par l'autorité l'ayant prononcée. Le SESPP est chargé de la mise en œuvre de la peine privative de liberté de substitution. Le montant peut être encaissé à tout moment par le SESPP. Des arrangements de paiement peuvent être également proposés.

Nombre de dossiers PPLS transmis en 2021 par les autorités judiciaires et montants encaissés en 2021 par le SESPP pour chaque autorité :

Autorité	Amendes et peines pécuniaires reçues		Montant encaissé	
	2020	2021	2020	2021
Ministère public	2849	2794	1 081 662.50	1 241 595.95
Préfectures	1692	2379	288 698.50	394 930.20
Autres cantons	85	163	3320.00	4410.00
Tribunaux	49	73	26 393.00	18 474.45
Ville de Fribourg	173	823	48 011.05	61 071.70
Commune de Planfayon	0	1	441.50	194.45
Commune de Montagny	0	0	0	0
Commune de Grolley	0	0	0	0
Total	4848	6233	1 448 526.55	1 720 676.75

En 2021, le SESPP a reçu 6233 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution concernant des amendes et des peines pécuniaires impayées et a encaissé un montant de 1 720 676 fr 75.

Autres chiffres concernant le traitement des peines privatives de liberté de substitution :

Désignation	2020	2021
Mandats attribués à la gendarmerie	2187	3055
RIPOL effectués	1187	1993
Délégations transmises aux autres cantons	1608	2827
Arrangements de paiement accordés	581	573
Convocations en détention	45	44
Dossiers non encore traités	969	335

7.1.7 Recours en grâce

Le Grand Conseil n'a pas traité de recours en grâce en 2021 (2 en 2020).

7.1.8 Casier judiciaire

Le SESPP, en tant qu'autorité cantonale de coordination du casier judiciaire, a également pour mission d'enregistrer les procédures en cours, les jugements, les décisions ultérieures prononcées par les autorités judiciaires ainsi que de gérer l'inscription des enquêtes pénales et l'établissement des extraits pour les autorités cantonales.

Nombre de jugements enregistrés :	2020	2021
Par les autres autorités du canton	3944	4143
Par le SESPP	377	442
Total	4321	4585

Nombre d'extraits délivrés :	2020	2021
Par les autres autorités du canton	13 583	14 155
Par le SESPP	1573	1451

Nombre d'extraits délivrés :	2020	2021
Total	15 156	15 606

7.1.9 Domaine probation

En vertu des articles 93 et 94 du CP, l'assistance de probation doit préserver les personnes prises en charge de la commission de nouvelles infractions et favoriser leur intégration sociale. Le SESPP apporte l'aide nécessaire directement ou en collaboration avec d'autres spécialistes. Les règles de conduite que le juge, le SESPP ou une autre autorité d'exécution peuvent imposer au condamné pour la durée du délai d'épreuve portent en particulier sur son activité professionnelle, son lieu de séjour, la conduite de véhicule à moteur, la réparation du dommage ainsi que les soins médicaux et psychologiques. L'assistance de probation et le contrôle des règles de conduite sont mis en œuvre par le canton de domicile du condamné.

Assistance de probation et/ou contrôle des règles de conduite dans le cadre de :	Mandats reçus		Mandats en cours	
	2020	2021	Au 31.12.2020	Au 31.12.2021
Sursis ou sursis partiel	29	35	107	109
Mesures thérapeutiques ambulatoires (art. 63 CP)	15	4	23	21
Libération conditionnelle d'une PPL	34	10	32	12
Libération conditionnelle d'une mesure institutionnelle	0	2	2	4
Mesure d'interdiction (art. 67 et 67b CP)	1	7	5	11
Régime de TEx / TeLEx	10	0	3	1
Autre assistance de probation (art. 93 CP)	2	4	2	5
Mandats transférés d'un autre canton	11	11	13	13
Mandats transférés à un autre canton	15	8	29	15
Total	117	81	216	191

8 Office de la circulation et de la navigation (OCN)

Directeur : Marc Rossier

8.1 Activités

8.1.1 Mandat de prestations

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN), établissement autonome de l'Etat (personne morale de droit public), a son siège à Fribourg ainsi que deux succursales à Bulle et Domdidier. Il compte 92,7 unités plein temps et réalise des revenus d'exploitation de 22,1 millions de francs.

L'OCN est en charge de l'admission des conducteurs et conductrices, des véhicules et des bateaux présentant toutes les garanties de sécurité sur les routes et les voies d'eau. Le canton de Fribourg dénombre plus de 247 000 conducteurs et conductrices ainsi que près de 285 000 véhicules. L'OCN perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux (plus de 115 millions de francs) pour le compte du canton de Fribourg. Il instruit également les cas d'infraction à la loi sur la circulation routière ; les mesures sont prononcées par la Commission des mesures administratives en matière de circulation routière (CMA).

L'activité de l'OCN fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'OCN, route de Tavel 10, 1700 Fribourg ou téléchargé sur www.ocn.ch

8.2 Législation

8.2.1 Loi

Loi sur l'imposition des véhicules et des remorques (LIVAR) du 11 février 2021 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

9 Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)

Président du Conseil d'administration : Maurice Ropraz

Directeur : Jean-Claude Cornu

L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), personne morale de droit public, est chargé d'assurer tous les bâtiments situés sur le territoire cantonal et de favoriser les mesures de prévention et de défense contre l'incendie et les éléments naturels.

Il assure, sur la base du principe de la mutualité, plus de 123 700 bâtiments pour une valeur assurée de 97,9 milliards de francs.

La mission de prévention et de défense nécessite un investissement annuel de près de 19 millions de francs, soit 30 % des primes encaissées. En 2021, l'ECAB a dû indemniser des sinistres pour un montant de 92,8 millions de francs.

L'activité de l'ECAB est détaillée dans un rapport annuel qui peut être consulté et téléchargé sur le site www.ecab.ch.

10 Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)

Président de la Commission administrative : Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat

Directeur : Guido Stumy

L'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR) est chargé de l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures prononcées en application du code pénal, ainsi que de la détention avant jugement. Intégré dans le concordat latin sur la détention pénale des adultes, il accueille essentiellement des détenus en régime ouvert ou semi-ouvert, en exécution de jugements prononcés par les autorités judiciaires des cantons romands et du Tessin. Il accueille également, au foyer La Sapinière, des personnes privées de liberté à des fins d'assistance.

L'activité de l'EDFR fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'Etablissement de détention fribourgeois, Site de Bellechasse, Bellechasse 366, 1786 Sugiez.

11 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions / Centres de charges	Comptes 2021 EPT	Comptes 2020 EPT	Ecart EPT
Direction de la sécurité et de la justice	988.82	990.61	-1.79
Administration centrale	811.22	809.42	1.80
3300 / JPMS Secrétariat général	8.60	8.70	-0.10
3305 / JUST Service de la justice	7.14	7.54	-0.40
3330 / POCO Service de la police du commerce	3.52	3.58	-0.06
3335 / PETR Service de la population et des migrants	52.99	52.65	0.34
3345 / POLI Police cantonale	687.85	686.83	1.02
3355 / SPEN Service de l'application des sanctions pénales et des prisons	22.71	22.42	0.29
3375 / MILI Service de la protection de la population et des affaires militaires	13.37	13.81	-0.44
3385 / PROT Protection civile	15.04	13.89	1.15
Secteurs spéciaux, établissements divers	177.60	181.19	-3.59
3365 / EBEL Etablissements de Bellechasse	177.60	181.19	-3.59
Pouvoir judiciaire	339.52	334.35	5.17
Administration centrale	339.52	334.35	5.17
2100 / TCAN Tribunal cantonal	49.76	49.69	0.07

Pouvoirs – Directions / Centres de charges	Comptes 2021 EPT	Comptes 2020 EPT	Ecart EPT
2105 / TARR Tribunaux d'arrondissement	86.00	82.43	3.57
2111 / MINP Ministère public	55.57	56.81	-1.24
2112 / TMCO Tribunal des mesures de contrainte	4.28	3.80	0.48
2115 / CPMI Tribunal des mineurs	13.36	14.45	-1.09
2120 / JUPA Justices de paix	57.20	55.27	1.93
2125 / OPOU Offices des poursuites	59.21	58.57	0.64
2130 / OFAI Office des faillites	11.70	10.82	0.88
2170 / COCO Commissions de conciliation baux à loyer	0.91	1.01	-0.10
2900 / CMAG Conseil de la magistrature	1.53	1.50	0.03